

AVRIL 2023



FINANCES

BUDGET 2023

DOSSIER

**L'ENVIRONNEMENT AU
CŒUR DE L'ACTION**

ACCUEILS JEUNESSE

**LES PROJETS
DE L'ÉTÉ**



Photo de couverture :
Les enfants en mini-camps ©B.Geffroy

SOMMAIRE

Edito	3
Le "tout en images"	4-5
Actions municipales	6-16
DOSSIER : L'environnement au cœur de l'action	17 à 20
Vie locale	21-25
Vie économique	26
Vie associative	27-32
Vie quotidienne / Etat-civil	33
Formalités administratives	34
Point de vue	35

- Directeur de la publication :
Nathalie Donatin
- Adjointe au maire chargée de la publication :
Marie-Hélène Brioul
- Chargée de communication :
Sandrine Haize-Duval
- Remerciements :
aux écoles, aux présidents et responsables d'associations,
au groupe de correcteurs.
- Courriel : mairie@ville-verson.fr
- Site internet :
www.ville-verson.fr
- Twitter / facebook
[@villeverson](https://twitter.com/villeverson)
- Crédits photos : B. Geffroy ; S.P. Lecourt ; Adobe-Stock,
Freepik, Pixabay, Mairie de Verson et associations
Vernonnaises
- Composition, impression :
Caen Repro (02 31 95 27 66)



Nous vous informons que ce journal municipal est imprimé sur papier FSC (pâte à papier issue de forêts gérées durablement) d'un coût inférieur à celui des autres papiers - y compris recyclés. L'encre utilisée est végétale, et la quadrichromie est moins onéreuse que la bichromie. Le fait que ce soit du papier glacé ou mat ne change rien au coût ! Votre municipalité est soucieuse de l'environnement et garante de la meilleure utilisation des deniers publics.

UTILE

MAIRIE - 02 31 71 22 00
www.ville-verson.fr

- lundi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h
- mardi, mercredi, vendredi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- jeudi : 12 h - 17 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 31 26 44 80
www.bibliotheque.ville-verson.fr

- mardi et vendredi : 15 h - 19 h
- mercredi : 10 h - 19 h
- samedi : 10 h - 13 h / 14 h - 17 h

LOCATION DE SALLES MUNICIPALES

Salle des Trois Ormes
et Salles des Ateliers de l'Odon

- Renseignements sur
www.ville-verson.fr
rubrique : "vie pratique"
ou au 02 31 71 22 00
location-salles@ville-verson.fr

COMMUNAUTÉ URBAINE

CAEN LA MER - 02 31 39 40 00

www.caenlamer.fr

Ouverture :

- lundi au jeudi :
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
- vendredi :
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE

MOUEN - 02 31 304 304

HORAIRE EN HAUTE SAISON

DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE :

- lundi, mercredi, vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 18 h
- mardi et jeudi : 14 h - 18 h
- samedi (uniquement pour les particuliers) :
9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h

HORAIRE EN BASSE SAISON

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER :

- lundi, mercredi, vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
- mardi et jeudi : 14 h - 17 h 30
- samedi (uniquement pour les particuliers) :
9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

RPE

RELAIS PETITE ENFANCE

Hélène Delauney-Mary

Tél : 02 31 77 18 97

RPE.Rivesdelodon@mfn-ssam.fr

ADMIR DU GRAND ODON

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

70 Allée Jacques Prévert, Verson

Tél : 02 31 26 58 53

verson@fedel4.admr.org

Permanences :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi
8 h 30 - 12 h / 14 h - 16 h
- jeudi 8 h 30 / 12 h

SOYEZ INFORMÉS DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE !

**PLUSIEURS OUTILS DE COMMUNICATION SONT À VOTRE DISPOSITION
POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE.**

Le site Internet de la Ville de Verson :

www.ville-verson.fr

Régulièrement actualisé, vous trouverez
toute l'information relative aux services
municipaux et à la vie quotidienne.

Les e-newsletters :

Un programme d'e-newsletters vous
permet de recevoir régulièrement dans
votre boîte e-mail l'information locale et/
ou l'actualité culturelle.

Pour s'inscrire, rien de plus simple,
rendez-vous sur le site de la ville de
Verson www.ville-verson.fr et cliquez sur
le bouton « je m'inscris à la newsletter »

Les réseaux sociaux

Sur Twitter : suivez le compte officiel de
Verson : @VilleVerson.

Sur Facebook : pour retrouver la page de
la Ville de Verson, il vous suffit d'indiquer
« Ville de Verson » dans la barre de
recherche du réseau social ou d'y accéder
directement avec ce lien :
www.facebook.com/VilleVerson puis de
s'abonner.

Le Mois à Verson

Chaque mois, un dépliant informe des
événements à venir et de l'actualité
municipale ; ce document est disponible
dans les boulangeries, boucheries
et chez Carrefour contact.



ÉDITO

Nathalie DONATIN

Maire de Verson



Le Conseil municipal du 3 avril a défini les **orientations budgétaires** pour l'année 2023. Avant de voter le budget, les débats ont lieu dans différentes instances. Tout d'abord les commissions -composées d'élus de la majorité et de la minorité et de non élus- viennent enrichir les réflexions de l'équipe municipale. Chaque conseiller, lors des débats et lors du vote, est associé aux décisions prises.

Dans la préparation budgétaire, les élus ont dû prendre en compte une nouvelle donnée : **une inflation importante**. L'envolée des coûts énergétiques pèse sur les budgets de la commune comme ceux des citoyens, des entreprises et des commerçants. Au lieu de se réfugier dans l'attentisme, les élus versonnais ont décidé de **continuer à investir**. Ces dépenses sont principalement consacrées à la **réhabilitation du restaurant scolaire** (rénovation énergétique incluse) et à la création d'une cuisine centrale pour produire localement des repas de qualité en conformité avec les exigences de la loi Egalim.

Ce projet mobilise la plus grande partie de nos investissements mais d'autres méritent d'être cités comme la création d'une **voie routière doublée d'une voie verte**. Située au nord de l'écoquartier, elle permettra à ses habitants d'y accéder en évitant la rue Jeanne d'Arc ou la rue l'Abbé. Elle longera le bois récemment planté et viendra desservir la future ferme maraîchère.

D'autres investissements doivent **améliorer la qualité de nos équipements sportifs** (rénovation du revêtement des courts intérieurs du club de tennis). Enfin il nous faut contenir l'augmentation des coûts de l'énergie grâce à des actions ciblées comme le remplacement des éclairages anciens par des leds moins énergivores (Tennis et école Victor Hugo) ou par le remplacement des chaudières anciennes.

Ce sont au total **2,3 millions d'euros qui seront consacrés à l'investissement en 2023**.

Pourquoi ce choix ambitieux ? **L'investissement public est un ressort majeur de l'économie**. L'immobilisme nous conduirait dans une impasse, générerait un rebond des faillites d'entreprises, des licenciements, et pourrait nous mener à la récession.

Tout comme les élus de Verson, les élus de Caen la mer, dont je fais partie comme conseillère communautaire, ont décidé d'investir dans un projet de **mobilité durable** : l'extension du tramway.

Ce projet a pour objectif de réduire les déplacements en voiture dans l'agglomération caennaise afin d'éviter les embouteillages qui génèrent stress, perte de temps et pollution.

Nous souhaitons **inscrire Verson dans cette dynamique vertueuse de mobilités douces**. C'est pourquoi, nous vous proposons une deuxième rencontre, le **samedi 3 juin de 10h à 12h** avec Nicolas Joyau, vice-président en charge des mobilités à Caen la mer et son service pour évoquer ce thème qui nous tient tant à cœur : Comment favoriser le développement des déplacements à vélo et autres modes de transports alternatifs à la voiture sur notre territoire ?

Nous vous invitons donc à venir nombreux à ce rendez-vous ainsi qu'à celui de la **Fête de la St Germain les 13 et 14 mai**.

Bien à vous.

Nathalie DONATIN

LE TOUT EN IMAGES



L'UCIA de l'Odon a organisé le marché de Noël sur la place de l'amitié, de nombreux stands avec les commerçants versionnais et l'incontournable photo en compagnie du Père Noël avec le photo Club de Verson.



La Ville de Verson a accueilli l'inspection annuelle de la gendarmerie d'Evrecy en présence du lieutenant-colonel MARAIS, Officier Adjoint Commandement du Calvados, des maires de la circonscription, des retraités et veuves de l'arme. L'occasion de saluer et d'analyser le travail effectué par ses gendarmes et de renforcer la collaboration avec notre ville (permanence du jeudi matin).



Téléthon : un record départemental : 25 576 € ont été récoltés pour la bonne cause, grâce aux nombreuses actions de Verson Téléthon, aux associations participantes et aux nombreux donateurs. Rendez-vous les 8 et 9 décembre 2023.



Collecte Ukraine

Avec l'association Enfants de l'Ukraine, les élus se sont mobilisés pour organiser une collecte. Merci à tous pour vos précieux dons.

LE TOUT EN IMAGES



Vœux 2023. Nathalie Donatin et le conseil municipal ont présenté leurs vœux aux entreprises, associations, partenaires ainsi qu'aux habitants. L'occasion de faire une rétrospective de l'année écoulée et d'annoncer les projets à venir.



Danser pour une belle cause : les élèves de l'association Evi'danse Jazz ont donné deux représentations de danse au profit du Téléthon à Verson.



Affaires sensibles

A l'occasion du mois de la Francophonie à Verson, soutenu par la DRAC, près de 250 personnes sont venues écouter l'histoire sensible de la Francophonie racontée par Fabrice Drouelle, animateur de l'émission *Affaires sensibles* sur France Inter et Odile Conseil, auteure.



Quelques exploits pour les Archers de l'Odon
Caroline et Bernard, champions départementaux en catégorie arc nu à Fontaine Etaupefour (tour organisé par le club). Et un jeune versonnais Yanis Lestroubac est devenu vice-champion de Normandie de tir en salle (18m) à Granville.





Francis DEAU - adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des finances

BUDGET

BUDGET 2023 : UNE VOLONTÉ D'AVANCER MALGRÉ DES CONTRAINTES

Après avoir voté le rapport d'orientations budgétaires le 27 février dernier, le Conseil Municipal vient d'adopter le budget 2023 de notre commune. Il repose principalement sur :

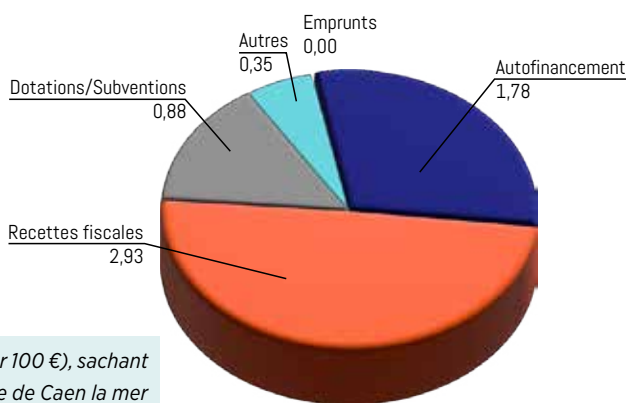
- une politique volontaire d'investissements (sans endettement supplémentaire),
- le lancement d'études sur des projets futurs,
- une gestion adaptée des charges subissant une forte inflation.

Côté investissements, le budget augmente de 24 % pour atteindre 2 319 908 €, consacrés principalement à la fin des Ateliers de l'Odon, la réhabilitation du restaurant scolaire, la future voie routière/cyclable au nord de l'Eco-quartier, l'achat d'équipements associatifs et au lancement d'études énergétiques sur certains bâtiments.

Quant aux dépenses de fonctionnement, la plupart subissent l'actualité inflationniste internationale, nationale et par conséquent locale. Malgré notre politique de réduction de consommation débutée l'année dernière, les charges énergétiques s'envolent de plus de 260 %, l'alimentation de 20 %, les consommables de 25 %... Les charges de personnel sont logi-

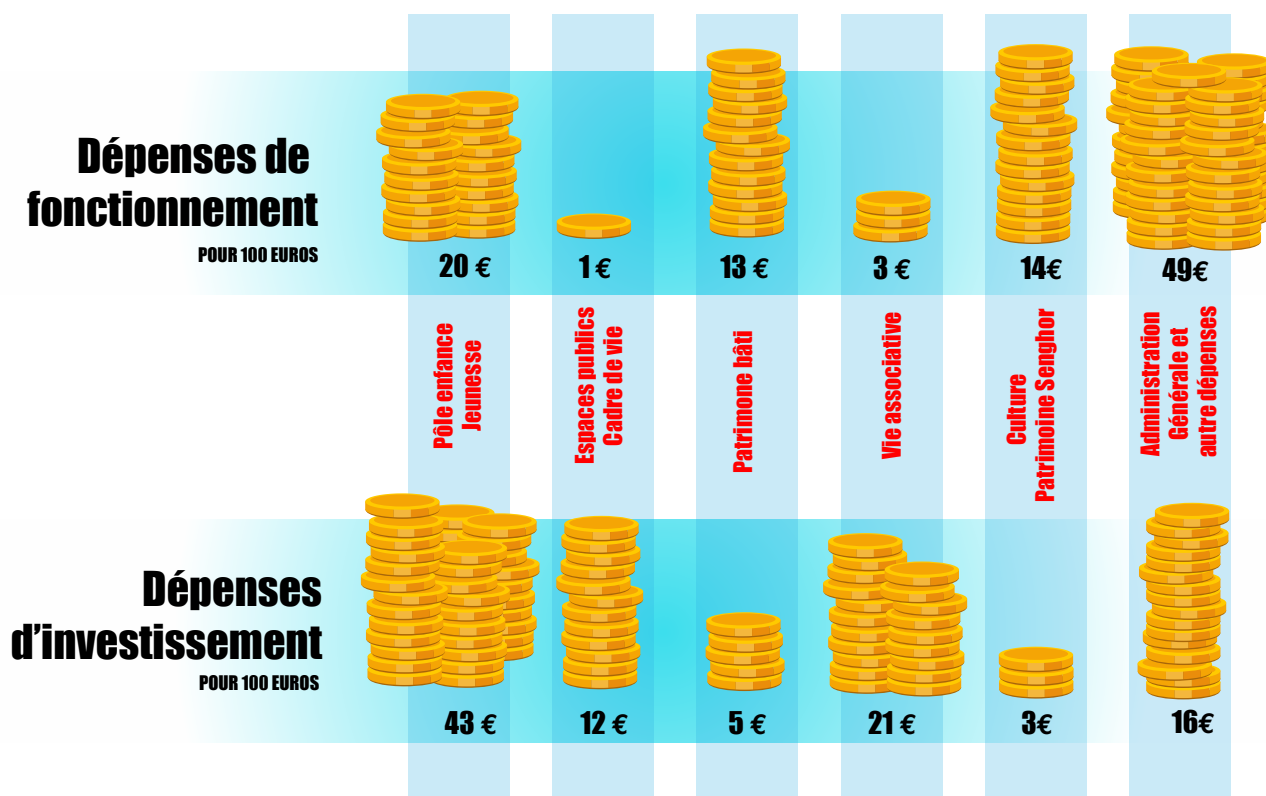
quement aussi impactées de 4 % d'inflation subie et 3 % d'évolution car la commune souhaite assurer également un service à la hauteur de son développement, sachant que sa population frôle désormais les 4 000 habitants. Au total, ce budget 2023 totalise 3 614 190 €, en dépenses comme en recettes.

RECETTES TOTALES (5,93 M€)



Ci-dessous une répartition des dépenses par pôle (symbolisées pour 100 €), sachant que la partie "Espaces publics et Cadre de vie" est une compétence de Caen la mer qui assume la majorité des dépenses sur notre territoire (exemple : la réhabilitation de la place de l'église pour 794 000 €).

Vous pouvez consulter l'ensemble des éléments budgétaire sur www.ville-verson.fr





URBANISME

Francis DEAU - adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des finances

POINT SUR LES CONSTRUCTIONS EN COURS

L'année 2023 sera encore une année riche en dossiers d'urbanisme traités (plus de 240), preuve s'il en est de l'attractivité de notre commune.

Dans le secteur Perruques de l'Ecoquartier, deux chantiers viennent de démarrer :

- L'opération « **le Verger** » d'EDIFIDES, composée de 29 logements intermédiaires (16 T2, 10 T3, et 3 T4) et 6 maisons en bande (T4) sur le lot P à l'entrée du quartier et d'un immeuble collectif de 33 logements (15 T2, 14 T3 et 4 T4) sur les lots groupés K1-K2.
- L'opération de **Partélios Habitat** avec la construction de 21 logements sociaux (3 T2, 13 T3 et 5 T4) sur le lot M1.

Quant au programme « **Villa Verde** » de Viabilis Aménagement, au Nord-Ouest de la commune, rue St Manvieu, ce sont 2 collectifs (8 T2 et 18 T3) et 3 lots libres qui s'apprêtent à être livrés.

« le Verger » d'EDIFIDES



Partélios Habitat



« Villa Verde » de Viabilis Aménagement



VIE ASSOCIATIVE

Eric DELOGET - conseiller délégué à la vie associative

LES SOINS ONCOLOGIQUES DE SUPPORT, 9 associations proposent un accueil privilégié

De la fatigue à la douleur en passant par les difficultés sociales ou l'image corporelle, **les soins oncologiques de support couvrent les problématiques engendrées par la maladie et les traitements.** Faire du sport, rencontrer du monde, pratiquer une activité créative participent au rétablissement des patients atteints de cancer. **En partenariat avec le Centre François Baclesse, 9 associations se mobilisent et proposent soit un accueil privilégié soit des activités sportives adaptées.**

En voici la liste !

- **Gymnastique Fontaine-Verson** : 2 créneaux d'activités physiques adaptées avec un professeur diplômé et des ateliers ponctuels (sophrologie, Qi gong, danse tahitienne...) proposés régulièrement tout au long de l'année.
Yvette Gardie (présidente), 06.80.32.40.88.
- **Sculpteurs de l'Odon** : atelier de modelage de la terre, en accès libre ou sur ½ journée (1 fois/trimestre) encadré par les adhérents. Possibilité de création d'une œuvre pour une vente aux enchères au profit du Centre

Baclesse via l'association « c'est ma tournée » (arts solidaires).

sculpteurs.de.lodon@gmail.com

- **Jardins de l'Odon** : en compagnie des bénévoles, activités de jardinage en accès libre aux serres de la commune, ateliers ponctuels, visite de jardins ou sorties botaniques.
aujardindelodon@yahoo.fr

- **Photo Club** : les bénévoles proposent la mise en valeur des patients (à travers une séance photo en studio) ou du lien fort au sein d'un couple après la maladie (par exemple). president@photoclub-verson.fr

En parallèle, l'association suggère de faire de ces photos, une exposition grand format dans le hall du centre Baclesse

- **Pointeurs Versonnais** : accueil privilégié sur des ½ journées en après-midi (lundi, mercredi, vendredi) pour la pratique encadrée de la pétanque afin de retisser du lien social. daniel.petanque14@gmail.com

- **Club de l'amitié** : Atelier « Bien-être par le chant » en créant des moments de plaisir, de détente, de relaxation tout en maintenant des liens sociaux. odile.francoise14@free.fr

- **Lamido (école de musique)** : avec professeur : des cours d'instruments ou l'intégration à un ensemble si le patient a déjà pratiqué la musique ; des cours de chants ou l'intégration à l'ensemble vocal (femmes uniquement) si le patient n'a jamais pratiqué la musique. lamido.president@orange.fr

- **Arts Plastiques** : participation à un cours collectif en aquarelle ou acrylique (durée de 3h, mais adaptable) encadré par un professeur. artsplastiquesverson@gmail.com

- **Yoga** : accès à des cours de yoga sur le cours hebdomadaire du vendredi après-midi (1h30). yogadelodon@orange.fr

- **Verson Video** : proposition de valoriser par la vidéo les offres qui seront mises en place.

Vous êtes en traitement contre le cancer ou vous venez juste de le terminer et avez envie de reprendre une activité ? N'hésitez pas à contacter l'une de ces associations vous y serez accueilli avec bienveillance et vous pourrez y aller à votre rythme.



Laetitia de PANTHOU - adjointe au maire en charge de l'action sociale et de la solidarité

SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE-CCAS

Au titre de l'action sociale, le CCAS propose toute l'année, à l'ensemble des habitants de la commune, une aide administrative et/ou financière, ainsi que des actions variées au bénéfice de chacun. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone ou à consulter le site Internet de la commune.

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE PERSONNES VULNÉRABLES

La ville de Verson tient un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes isolées ou fragilisées, âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap, qui vivent à leur domicile. Ce registre permet de recenser les personnes à contacter en cas de crise sanitaire, d'épisode caniculaire, de grand froid... afin de s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité. Vous pouvez vous inscrire ou faire inscrire vos proches en utilisant la fiche de recueil d'information que vous trouverez dans ce magazine, ou en utilisant le document disponible sur le site Internet de la commune.

L'ACTION SOCIALE EN PRATIQUE

• Horaires du CCAS sur rendez-vous :

Tél : 02 31 71 22 00

actionsociale@ville-verson.fr

• Permanences de la Mission Locale :

M. PITREY. A la Mairie de Verson, le troisième vendredi de chaque mois de 14h00 à 17h00

Tél : 02 31 15 31 95

• Circonscription d'Action Sociale :

M. BALASAKIS : Circonscription d'action sociale du Pré-Bocage 18, rue Henri Cheron 14210 EVRECY

Tél : 02 31 08 32 82

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES : LE VIOLENTOMÈTRE

LE VIOLENTOMÈTRE

Pour vous aider à savoir où se situe votre relation amoureuse, notamment quand vous devez vous alarmer.

PROFITE Ta relation est saine quand il/elle	Respecte tes décisions et tes goûts
	Accepte tes ami(e)s et ta famille
	A confiance en toi
	Est content(e) quand tu te sens épanoui(e)
	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble
VIGILANCE, DIS STOP! Il y a de la violence quand il/elle	T'ignore des jours quand il/elle est en colère
	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose
	Rabaisse tes opinions et tes projets
	Se moque de toi en public
	Te manipule
	Est jaloux(se) en permanence
	Contrôle tes sorties, habits, maquillage
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il/elle	Fouille tes textos, mails, applis
	Insiste pour que tu envoies des photos intimes
	T'isole de ta famille et de tes ami(e)s
	Te traite de folle/fou quand tu lui fais des reproches
	« Pète les plombs » lorsque quelque chose lui déplaît
	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe
	Menace de se suicider à cause de toi
	Te touche les parties intimes sans ton consentement
	Menace de diffuser des photos intimes de toi
	T'oblige à regarder des films pornos
T'oblige à avoir des relations sexuelles	

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. À tout moment, il est possible de revenir sur ce choix quand on le souhaite et selon les raisons qui nous sont propres. Des justifications ne sont pas nécessaires et subir des pressions ne sont pas acceptables non plus.

L'actualité nous le rappelle beaucoup trop souvent : les violences conjugales tuent. Le choix a donc été fait de vous proposer cet outil. Plus tôt les violences seront repérées, mieux les victimes s'en sortiront !

Le violentomètre est un outil d'auto-évaluation. Les questions à se poser permettent de repérer différents types de comportements violents (violences physiques, verbales ou psychologiques), et de "mesurer" si une relation amoureuse est basée sur le consentement ou non. Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné, pour une situation précise. On peut revenir sur ce choix quand on le souhaite, sans avoir à se justifier ou subir des pressions. Initialement créé dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, cet outil est transposable aux violences conjugales, quel qu'en soit l'auteur.

Les couleurs vous indiquent que :

- en vert : votre relation est saine
- en jaune et orange : soyez vigilant.e, car vous vivez une situation malsaine, la violence est déjà là.
- en rouge : vous êtes face à une situation dangereuse. Protégez-vous et demandez de l'aide !

En cas de besoin, appelez le 39 19 ou consultez le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12544>

En cas d'urgence, appelez la police ou la gendarmerie, en composant le 17 ou le 112, ou par SMS le 114. Ces numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.

SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE-CCAS

REPAS DES AÎNÉS

L'édition 2023 du repas des Aînés aura lieu le **dimanche 26 novembre** prochain. Les personnes habitant à Verson, inscrites sur la liste électorale et âgées de plus de 67 ans au 31/12/2023 recevront une invitation. Nous avons hâte de vous retrouver à cette occasion.

MANIFESTATIONS CCAS



Des **visites du Silver Appart** ont eu lieu le 2 février dernier. Le Silver Appart est un appartement témoin situé au Chemin Vert, aménagé pour montrer aux personnes en perte d'autonomie et à leurs proches comment faciliter leur vie quotidienne à domicile et gagner en confort, en sécurité et en autonomie. Si vous êtes intéressé par une visite, manifestez-vous auprès du CCAS. Dès que le nombre d'inscrits sera suffisant, une nouvelle visite avec transport en covoiturage sera organisée.

L'ACTION SOCIALE C'EST AUSSI

- Le **microcrédit personnel** destiné à l'acquisition de biens ou services
- L'**aide à l'obtention du BAFA et BAFD** (sur orientation du service jeunesse)
- La **Bourse au Permis** de conduire
- L'organisation du **transport solidaire**
- Les partenariats avec le garage solidaire **Transmission 14, la COOP 5 pour cent, La Chiffo**, et bien d'autres dispositifs. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS.

MUTUELLE COMMUNALE

Merci d'avoir répondu nombreux au questionnaire. Nous reviendrons vers vous au second semestre 2023.

SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS



Les proches aidants ou aidants familiaux sont des personnes de l'entourage (conjoint, parent, voisin ou ami

proche) d'une personne âgée, handicapée ou malade, en perte d'autonomie, qui lui apportent une aide pour tout ou partie des actes de la vie quotidienne, de manière régulière et fréquente, et à titre non professionnel. Leur aide est précieuse pour permettre le maintien à domicile, mais ce rôle est difficile à assumer dans la durée. **Le Département du Calvados met en place et coordonne des dispositifs de soutien au proche aidant.** N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS ou du CLIC de Caen Couronne (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique), ou sur le site Internet du Calvados : www.calvados.fr/clic qui propose plusieurs fiches pratiques.

NOUVEAU : OPÉRATION UN BÉBÉ, UN LIVRE



Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Verson souhaite transmettre le goût des histoires et de la lecture dès le plus jeune âge. Depuis le

1^{er} janvier 2023, **le CCAS offre un livre à chaque nouveau petit Versonnais.** Cette nouvelle opération a été mise en place en collaboration avec **I@ bibliothèque de Verson et la librairie La Page qui Tourne** située rue du Général Leclerc à Verson. Aude, spécialiste de la littérature jeunesse à I@ bibliothèque a sélectionné 3 livres adaptés à la petite enfance dont notamment des livres en noir et blanc particulièrement recommandés pour les tout-petits. Les jeunes parents, quelques semaines après la naissance de leur bébé, reçoivent un bon d'échange et n'ont plus qu'à choisir un livre parmi la sélection au sein de la librairie. C'est aussi l'occasion pour les jeunes parents de franchir la porte de ce commerce de proximité et de découvrir toutes ses richesses (jeux, BD, Mangas, romans, documentaires, littérature jeunesse...).

RECENSEMENT

Nous remercions l'ensemble des Versonnais qui se sont conformés à l'exercice du recensement. Cette démarche est très importante pour chaque ville, elle permet d'avoir une vision affinée de sa population et de ses besoins. Nous disposerons des résultats de l'INSEE en 2024.

A ce jour nous savons d'ores et déjà que Verson est peuplé de près de 4 000 habitants. Un grand merci aux agents recenseurs qui ont eu à cœur de faire de cette démarche une réussite.



Emmanuel GUÉ - adjoint en charge de la démocratie participative

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN ACTION



Nos 16 jeunes conseillers municipaux sont à pied d'œuvre pour mettre en place les projets sur lesquels ils ont souhaité travailler :

• Sensibilisation sur les animaux abandonnés

Au mois de novembre, un groupe de jeunes conseillers est allé à la fourrière et à la SPA de Verson pour se renseigner sur leur fonctionnement. Suite à ces visites, ils ont décidé de mettre en place une action sur le marché de Noël de l'UCIA le 10 décembre dernier, pour collecter de la nourriture pour chiens et chats et ainsi soutenir la SPA. D'autre part, **ils prennent la parole ci-dessous pour sensibiliser les Versonnais à la protection animale.** Ces jeunes citoyens nous interpellent !



• Création d'un Skate Park

Les jeunes sont allés visiter un skate park ainsi que d'autres structures en libre accès dans des communes voisines pour élargir leurs recherches et définir leur projet.



• Création d'un Escape Game

Enfin, un autre groupe de jeunes conseillers élabore un Escape Game (un jeu d'évasion où l'on doit résoudre des épreuves en équipe en un temps donné) : ils ont choisi pour thème : Léopold Sédar Senghor. Pour s'imprégner de l'histoire du couple Senghor et commencer à réfléchir à leurs énigmes, les jeunes élus ont visité la maison, en compagnie de Michel Marie, président de l'association Présence Senghor à Verson et ancien maire de Verson. **La première édition du jeu sera proposée à l'occasion de la Fête Saint Germain dans le parc de la maison Senghor. A suivre... !**

LETTRE OUVERTE AUX VERSONNAIS SUR L'ABANDON ANIMAL



Nous avons pu constater en visitant la fourrière et la SPA de Verson qu'il y a des milliers d'abandons en France et il y en a de plus en plus. Beaucoup de personnes prennent les animaux pour des jouets ou des objets. Nous voulons vous rappeler que les animaux ont des sentiments. Ils pleurent, ils expriment de la joie, de la tristesse, de la colère, de la peur... Ils ont besoin de vous.

Cela provoque plein de problèmes. Les SPA et les différents refuges se remplissent et ne peuvent les accueillir. En laissant un animal dans la nature, vous pouvez provoquer des accidents. Les animaux qui restent dans la rue peuvent s'alimenter des poubelles et ainsi provoquer de la pollution. Ils peuvent devenir agressifs. Ils se reproduisent sans contrôle en provoquant de la surpopulation et la transmission de maladies.

En plus, faites attention, l'abandon des animaux est pénalisé par la loi, cela peut vous coûter cher (soit 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende, d'après l'article 521-1 du Code pénal).

Notre conseil est qu'il faut réfléchir avant d'adopter. Pour s'occuper correctement d'un animal, il faut du temps, de l'amour, des frais supplémentaires comme les aliments, les jouets, la santé.

Pensez aussi au type d'animal que vous avez envie d'adopter selon la taille de votre logement.

Nous espérons que cela vous aura fait de l'effet. Réagissez les Versonnais !

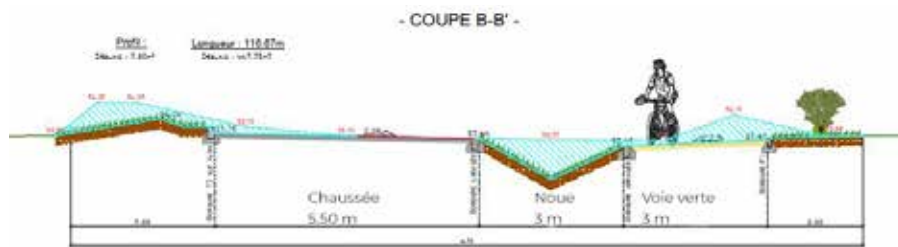
Merci à vous, cordialement,
Dune, Izia, Mahana, Rose, Nathan et Noah
Conseillers municipaux du CMJ
Groupe « SPA et les animaux abandonnés »



ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

Claude LE BOURGEOIS - adjoint au maire en charge des espaces publics et du cadre de vie

ACCESSIBILITÉ DE L'ÉCOQUARTIER



La création d'une voirie au Nord Est de l'Ecoquartier, rue Haute Vergée, à l'emplacement actuel de la voie de chantier, le long du parc boisé, est en projet.

Cette nouvelle rue vise, entre autres, à **rediriger une partie du flux de véhicules entrant et sortant de l'écoquartier vers l'A84**. Elle permettra de réduire la circulation et les nuisances sonores sur la D675 qui traverse Verson.

La nouvelle voirie, d'une longueur de 500 mètres, privilégiera les mobilités douces avec la **création d'une voie verte pour les piétons et les cyclistes**.

Elle s'insérera dans l'aménagement paysager de la zone avec la création d'une haie bocagère ainsi qu'une noue végétalisée pour drainer les eaux pluviales. L'investissement d'un montant prévisionnel de 375 000 € HT fait actuellement l'objet d'une demande de subventions.

LUTTER CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES C'EST PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Les frelons asiatiques sont des nuisibles, ils détruisent les ruches, ils sont dévastateurs pour notre écosystème et dangereux pour l'homme.

La Ville de Verson est engagée dans la lutte collective contre le frelon asiatique en partenariat avec le Département du Calvados et la FREDON. Elle **prend en charge l'intervention et la destruction du nid** qu'il soit sur le domaine public ou privé avec le soutien du Département.

En 2022, la Ville de Verson a contribué à la destruction de 22 nids pour 24 interventions. Le coût de ces interventions s'élève à 1758 € (1256 € pour la Ville de Verson, 512 € pour le Département).

Que faire quand on découvre un nid de frelons asiatiques ?

Surtout n'essayez pas de le détruire vous-même. Contactez la mairie pour mettre en place une intervention (02 31 71 22 00)



PLACE DE L'ÉGLISE

Les travaux d'aménagement de la place de l'église et de la voirie, réalisés et financés par Caen la mer sont terminés. Le parking face à l'église est finalisé, les espaces verts ont pris toute leur place et des pavés de résine ont été posés sur la chaussée entre le 28 mars et le 15 avril dernier. Les réverbères installés sur la place sont équipés de variateurs d'intensité permettant des économies d'énergie.

Le parking végétalisé face aux ateliers de l'Odon sera fonctionnel courant Juin. Le projet a été récompensé par le trophée de l'Union Amicale des Maires du Calvados.



PLAN VÉLO

L'expérimentation d'1 an des aménagements cyclables de la RD 675 « rue du Général Leclerc » touche à sa fin. Comme convenu nous vous invitons à une réunion publique pour échanger sur la consolidation de ces aménagements :

Samedi 3 juin, 10h

La prime vélo est reconduite

Pour bénéficier de la prime vélo de la Ville de Verson, le revenu fiscal de référence est de 13 489 €. Pour bénéficier de l'aide pour l'achat d'un vélo musculaire ou électrique, il vous suffit de :

- télécharger le dossier sur www.ville-verson.fr > rubrique vie pratique > prime vélo ou de le retirer en mairie
- remplir et retourner le dossier complet et ses justificatifs soit par email : mairie@ville-verson.fr soit à l'accueil de la mairie



PATRIMOINE SENGHOR

Marie-Hélène Brioul, adjointe au maire en charge du patrimoine Senghor et de la communication

LA MAISON DES SENGHOR



Le 7 décembre dernier un comité technique a été organisé à Versen. Il a réuni nos partenaires dans ce projet : l'Etat (DRAC de Normandie), la Région, le Conseil départemental, Caen la mer, l'Imec...

Le but de cette réunion est que chaque partenaire puisse apporter ses compétences au service du projet. Ceci, afin que nous puissions envisager prochainement un comité de pilotage et la signature d'une **convention partenariale dans l'année 2023**.

En parallèle, le patrimoine écrit qui se trouve dans la maison a été traité sur le plan sanitaire et est en cours d'inventaire avec le soutien de la DRAC Normandie. Cela nous permettra d'avoir un inventaire complet du patrimoine écrit dont la ville a hérité.

Un travail est mené également en direc-

tion du parc. Les arbres ont été taillés, élagués ; le terrain a été fauché ; une allée à l'arrière de la maison a été créée pour faciliter l'accès.

Avec l'aide des architectes paysagistes du CAUE, une étude de faisabilité est lancée pour élaborer un projet paysager et culturel de réaménagement du parc. Puis nous pourrions réaliser des travaux d'aménagement du parc pour une ouverture au public. Tout ceci avec l'appui financier et/ou technique de nos partenaires.

Le mois de mars, mois de la francophonie, est célébré depuis 27 ans à Versen. Pour Senghor, la Francophonie est « un projet de civilisation humaine ».

Cette année encore, le programme a été riche et le public a pu profiter d'une rencontre d'auteur avec Chadia Chaïbi Loueslati, puis d'une exposition sur les

pagnes -éléments vestimentaires, de décoration ou d'ameublement- importants en Afrique de l'ouest- qui portent des messages sociétaux, culturels et politiques ainsi que d'une conférence dont le thème « la francafrique » a été présenté par Fabrice Drouelle, animateur de France Inter.

Enfin, 460 personnes (dont une grande majorité de Versennais) se sont inscrits pour visiter la propriété de Colette et Léopold Sédar Senghor.

Ces visites -proposées par l'association « Présence Senghor à Versen » ont rencontré un franc succès. Tous les créneaux proposés aux mois de mars, avril et mai sont complets. Pour les déçus, **d'autres visites seront organisées au mois de septembre autour des Journées Européennes du Patrimoine.**

TÉMOIGNAGE DE PAPA SAMBA DIOP



Témoignage de Papa Samba Diop, chercheur et professeur en littérature francophone, venu visiter la demeure de Léopold Sédar Senghor en mars dernier :

« En ce qui me concerne, tout manuscrit du poète-président est un document de la plus haute importance. À Paris les conférences et séminaires sur Senghor, nombreux en ce moment, attestent le retour en grâce du poète. Personne cependant ne dispose d'une lettre manuscrite de Madame Senghor, adressée à son époux. Ou d'une lettre de

Philippe adressée à son père ou à sa mère. Si de tels trésors pouvaient être révélés à l'occasion de l'inventaire du patrimoine écrit se trouvant dans la demeure, je les intégrerais directement dans le "Dictionnaire Senghor" que je suis en train de terminer. Le tout Paris universitaire, comme tous les chercheurs en littératures francophones, attend avec impatience de pouvoir accéder au patrimoine écrit versennais. Moi le premier. Bien respectueusement, »

Papa Samba Diop



Stéphanie DELBECQUE - adjointe au maire en charge des accueils jeunesse

ENFANCE - JEUNESSE

RETOUR SUR LES VACANCES D'HIVER



Le nombre d'inscrits a été supérieur à l'année dernière. Au total ce sont 76 familles ou 99 enfants qui ont bénéficié des animations de l'accueil de loisirs.

En plus des activités quotidiennes choisies en groupe, les enfants ont bénéficié de sorties et d'ateliers spécifiques.

La première semaine, les enfants ont fait un saut dans le passé en se rendant à « *Retour vers le passé* » à Bretteville-sur-Odon, une immersion dans les années 90. Ils ont même testé le Tang !

Par ailleurs, un intervenant les a initiés à

la robotique. Et les parents ont pu participer avec leurs enfants à une soirée jeux. La deuxième semaine, une sortie au cinéma a été organisée au cinéma Lux pour voir « *Maurice le chat fabuleux* ». Les enfants ont participé à une intervention de médiation animale « *comment se comporter face à un chien* ». De nombreux conseils et des exercices pratiques leur ont été donnés pour éviter les morsures et avoir un comportement adapté face aux animaux de compagnie.

ESPACE JEUNES DE VERNON



Les actualités de la rentrée : Depuis le début de l'année, les jeunes s'impliquent de plus en plus dans la construction des plannings d'activités (samedis et vacances scolaires).

Durant les vacances d'hiver, ils se sont initiés au Magic, ont pratiqué beaucoup de sport (Foot, basket, badminton, etc). Certains jeunes ont également découvert, préparé et mené des micros trottoirs dans Vernon. La première semaine des vacances, 13 ados ont profité de la sortie au bowling. Lors de la deuxième semaine des vacances, ce sont 19 jeunes qui ont "jumpé" à Trampoline park. L'équipe a proposé des petits jeux autour de la confiance, qui ont permis à tous de se découvrir davantage. Les jeunes ont aussi organisé une soirée "Just dance" et "Karaoke" l'avant-dernier jour des vacances, (les années 80 ont été à l'honneur). Pour finir, nous avons bien mangé, tous ont mis la main à la pâte pour préparer de bons petits plats et de délicieux goûters (cookies).

L'espace jeunes est ouvert tous les mercredis de 12h30 à 18h30 et les samedis de 13h30 à 18h30. Pendant les vacances scolaires, le local ados est ouvert dès 8h30 jusqu'à 18h30.

A savoir : nos plannings des samedis et des vacances scolaires sont disponibles sur le site de la commune (<http://www.ville-verson.fr>).

LES PROJETS DE L'ÉTÉ

• À l'accueil de loisirs

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants à l'un des séjours organisés cet été par l'accueil de loisirs.

• **Du 17 au 21 juillet :** « *En pleine nature* » à Pont d'Ouilly, découverte de l'environnement et sports

• **Du 21 au 25 août :** « *Le vent et la mer* » à Lion-sur-Mer et Hermanville-sur-Mer, initiation au cerf-volant, aux nœuds marins et découverte de l'écosystème du littoral.

Les animateurs proposent aux enfants d'aborder l'été avec le thème des arts et spectacles. Chaque semaine un art différent teintera les activités des enfants : Hip Hop, Pop Culture, Impressionnisme, Art de la rue...

Le programme détaillé est en cours de définition, **inscription avant le 22 juin via le portail famille > www.ville-verson.fr > rubrique enfance jeunesse > portail famille**

• À l'Espace Jeunes

Pour les vacances d'Avril, les ados ont proposé d'aller à la piscine et souhaitent faire une rencontre inter-local autour de jeux sportifs type Olympiade. En parallèle, un séjour Seigneurs des Anneaux, Magic leur a été proposé du 24 au 28 avril 2023.

Les projets pour cet été !

Comme chaque été, depuis quelques années, Familles Rurales Calvados propose deux séjours ;

• du 11 au 21 juillet 2023 :

Fiest'Ativ à Montmartin sur Mer (50)

• du 25 au 29 juillet 2023 :

Surf à Hatainville (50)

De plus, la 2^{ème} édition du séjour Franco-Allemand sera organisée en Allemagne du 14 au 19 août 2023.

Mi-septembre, l'équipe proposera aux jeunes la fameuse sortie au « *Festival Cidre et Dragon* » à Merville Franceville.

Pour tous renseignements, contactez Samia Cadi, directrice de l'accueil jeunes au 07 66 70 50 94 ou à l'adresse mail suivante : samia.cadi@famillesrurales.org



Alexandra PERRIER - adjointe au maire en charge de la culture et de l'animation

VIE CULTURELLE

Lire, réfléchir, s'interroger, apprendre à vivre ensemble, mais aussi partager, rêver, voyager, s'émerveiller, de petits riens ou de spectacles épatants, c'est tout ce que nous vous souhaitons en vous proposant ce programme d'événements culturels et d'animations.

Que la bonne humeur et le plaisir de la découverte soient avec vous !

Alexandra Perrier

ALLONS-Y ENSEMBLE

DERNIERS SPECTACLES DE LA SAISON !

LES AVANTAGES DE « ALLONS-Y ENSEMBLE » :

Des places réservées ; Des tarifs très préférentiels ;
Le plaisir d'y aller à plusieurs (covoiturage possible)

Les géométries du dialogue

au Sablier mardi 3 mai - 19h30 - tout public dès 7 ans

Celui qui dit oui, celui qui dit non

au Théâtre de Caen samedi 6 mai - 18h - tout public dès 10 ans

Anna Fatima à la Comédie de Caen CDN Hérouville

vendredi 12 mai - 20h - tout public dès 12 ans

Ça s'écrit TCH CDN hors les murs

Samedi 27 mai - 20h - tout public dès 8 ans

LE PRIX RECTO-VERSON - A VOS MARQUES PRÊTS, VOTEZ !



Chers participants, il vous reste encore quelques semaines pour découvrir les livres sélectionnés pour cette 2^{ème} édition sur le thème de l'écologie.

Pas moins de 9 sélections pour tous les âges, de la maternelle à l'âge adulte.

(Re)découvrez les sélections :

<http://www.ville-verson.fr/actualites/un-nouveau-prix-litteraire/>

- **Pour les + jeunes, rendez-vous du 13 au 15/06 avec Aude à l'Espace Senghor pour voter.**
- **Pour les adultes, vous pouvez venir voter à l@ bibliothèque du 30/05 au 16/06.**



Le + : Les causeries du Prix Recto Verson

Vous avez lu les livres de la sélection adulte et avez envie d'échanger vos impressions de lecture avec d'autres ? Nous vous proposons de vous retrouver à l@ bibliothèque, en petit groupe, pour 1h de passionnants débats !

Vendredi 2 juin à 18h, samedi 3 juin à 10h30 et mercredi 14 juin à 15h

Et le gagnant est...

rendez-vous les 16 et 17 juin

Le palmarès sera dévoilé lors des représentations du spectacle :

L'autre voyage d'Ulysse

Et mes ailes Cie - Théâtre de papier, musique & ombres -

Ulysse, grand héros de la mythologie grecque, trébuche, tombe à la renverse et se retrouve éjecté de son histoire. Comment va-t-il se débrouiller pour retrouver le chemin de la maison ? Egaré au milieu d'un espace inconnu rempli de livres, il se glisse à travers les pages et rencontre des personnages parfois drôles, parfois inquiétants. Avec tendresse et humour, les héros et anti-héros de la littérature jeunesse et classique vont le bousculer, le chahuter mais peut-être aussi le ramener à bon port...

**Vendredi 16 juin
représentations scolaires
Samedi 17 juin - 11h et 15h
tout public dès 5 ans**

VIE CULTURELLE

LES O.M.N.I.S

(Objets Marionnettiques Nomades & Inclusifs)



Dans le cadre de SensACTion, programme de soutien à l'inclusion des personnes en situation de handicap par la coopération

de l'ODIA Normandie

Portraits croisés

La Big Up Cie, le FAM Teranga et l@ bibliothèque joignent de nouveau leurs talents pour créer 3 formes courtes tout terrain et ainsi pouvoir jouer partout et pour tout le monde. Entre mai et juin, 3 semaines de résidence au FAM et à l'Espace Senghor avec au programme :

- 3 spectacles créés avec les habitants du FAM Teranga, avec Aude pour les livres et les artistes de la Big Up Cie pour la marionnette et la musique

- De l'échange, du respect, de la bonne humeur

- Et une grande fête de clôture !

Chaque fin de semaine de résidence, venez partager cette expérience avec l'équipe autour d'un moment convivial et animé à l'Espace Senghor.

Infos pratiques :

Vendredis 07/04 et 12/05 - 18h - tout public dès 6 ans

Vendredi 26/05 Journée festive au FAM (infos pratiques à venir)

PORTRAITS CROISÉS

• Pour moi, ce projet est très précieux car il est au carrefour de tous les enjeux de la compagnie Big Up : faire du spectacle et pour tous en favorisant la rencontre. C'est une chance de travailler avec le FAM et l'Espace Senghor de Vernon.

Lucie Hanoy, artiste-marionnettiste

• En tant que psychologue clinicienne au FAM, je souhaitais participer à un projet autour de l'inclusion des personnes avec un trouble du spectre autistique. Projet avec un canal de communication et de diffusion qui annihilerait les barrières sociétales

et psychologiques autour du handicap, et qui favorise in fine la rencontre entre deux mondes qui se méconnaissent et qui se côtoient pourtant quotidiennement, tout en promouvant la bienveillance, le droit à la culture, et l'ouverture vers la Cité.

Carla Miranda-Beraguas, psychologue

• C'est un projet riche en émotions et en apprentissages. Nous tissons un lien fort avec les habitants en devenant des passeurs d'histoire. Une très belle aventure humaine.

Aude Marie, bibliothécaire

• En tant qu'éducatrice spécialisée au sein du FAM, je suis fière de pouvoir participer à la création d'un tel projet. Ce projet va mettre en avant toutes les capacités des habitants du FAM et leur offre un moment hors de leur quotidien ! C'est l'occasion de montrer que des médias artistiques peuvent être des supports essentiels pour favoriser la communication, les relations et la compréhension pour tous.

Marine Mauger, éducatrice spécialisée



INFOS CYBERATTAQUE CAEN LA MER

Depuis la cyberattaque du serveur informatique de Caen la mer en septembre dernier, **les services des bibliothèques sont perturbés.**

Les accès sont en cours de sécurisation notamment pour les bibliothèques du réseau qui se connectent à distance au serveur de Caen la mer.

ANIMATIONS : FÊTE DE LA ST GERMAIN

Chaque année la Fête de la Saint Germain est l'occasion pour les Versonnais de se rencontrer autour de nombreux événements conviviaux. En 2023, la fête des Versonnais se déroule les 13 et 14 mai, notez-le dès maintenant dans votre agenda.

SAMEDI 13 MAI**• 10h et 10h30****Balade à vélo dans Verson.**

Organisée et encadrée par les Cyclos de l'Odon. Une boucle de 8 km, avec 9 arrêts découverte de Verson.

2 départs : 10h et 10h30 (durée, environ 1h30 en rythme balade) depuis la Salle des Trois Ormes. Balade sur chemins et routes donc VTT et VTC conseillés, casque obligatoire, mineurs accompagnés d'un adulte obligatoire.

Sur inscription préalable auprès de l'association des Cyclos au 06 83 73 74 88

• 14h, 15h15 et 16h30 Escape Game.

Organisé par le Conseil Municipal des Jeunes. Réussirez-vous à révéler le secret que cache le parc de la Maison Senghor ? 3 sessions : 14h – 15h15 – 16h30, durée 1h. Sur Inscription au 02 31 71 22 00

• 14h - Visite guidée de Verson

Un guide conférencier vous emmène approfondir l'histoire de notre ville. Départ à 14h pour 2h de balade à pied. Sur Inscription au 02 31 71 22 00

• 18h - Concert : Salem 4.0

Rendez-vous à la Salle des Trois Ormes pour un concert pop-jazzy ! Salem 4.0 propose un répertoire ciselé de standards, allant de The Police à Stevie Wonder en passant par les Rolling Stones et Donna Summer. Entrée libre

• 19h – Apéritif

A l'issue du concert et avant l'auberge espagnole (repas partagé) la Ville de Verson vous offre un verre. Entrée libre

• 20h -Auberge espagnole

Retrouvez-vous entre voisins, famille, amis pour dîner avant la marche aux lampions et le feu d'artifice. Chacun apporte son pique-nique, sa vaisselle. (Tables, chaises et barbecue sont à votre disposition à la salle des Trois Ormes). Entrée libre

• 22h15 - Déambulation aux lampions

Rendez-vous aux services techniques

(face à la salle des Trois Ormes) pour le départ de la marche aux lampions pour se rendre sur le lieu du feu d'artifice : la mairie.

• 23h - Feu d'artifice

Tir du feu d'artifice devant la mairie.

DIMANCHE 14 MAI**• 10h Visite guidée de Verson**

Un guide conférencier vous emmène approfondir l'histoire de notre ville. Départ à 10h pour 2h de balade à pied et arrivée pour l'apéritif musical.

Sur inscription au préalable

• 12h – Apéritif musical

Les musiciens de l'école de musique intercommunale LAMIDO nous offrent un concert aux Ateliers de l'Odon suivi d'un apéritif offert par la Ville de Verson.



Olivier JOUBIN - adjoint au maire en charge du patrimoine bâti

PATRIMOINE BÂTI

FOCUS SUR LES SERVICES TECHNIQUES



Composée de **5 agents** dont un est spécialisé dans l'entretien et le suivi des équipements sportifs, l'équipe des services techniques intervient dans de nombreux domaines : **de la gestion du parc informatique à l'entretien du patrimoine jusqu'à la mise à disposition de matériel.** Elle intervient sur l'ensemble du patrimoine communal pour l'entretenir, le **rénover**, le **moderniser** (équipements sportifs, aires de jeux, salles municipales

-Espace Senghor, Salle des Trois Ormes, Ateliers de l'Odon- logements, écoles, restaurants scolaires). Dernièrement, ce service a entrepris la rénovation du logement du presbytère avec notamment des travaux de peintures, plomberie et de cloisons sèches pour qu'il puisse être mis en location. **Les 5 agents assurent l'entretien courant des 14 bâtiments communaux et des 6 logements locatifs.** Par exemple, ils ont

réparé le sol du tennis couvert en attendant que son remplacement soit inscrit au budget. Chaque année, ils entreprennent la modernisation de l'éclairage en remplaçant l'existant par des leds ou encore la rénovation du câblage et l'ajout de prises RJ 45, entres autres. Les services techniques **organisent et coordonnent aussi la venue des entreprises qui interviennent sur le patrimoine bâti.** En parallèle, **avant chaque manifestation municipale ou associative, l'équipe met du matériel à disposition** (tables, chaises, cloisons...). Disposer d'un service technique est indispensable pour une ville comme Verson. En plus de l'entretien courant, avoir une équipe technique compétente permet la réalisation de travaux en régie, cela a l'avantage, d'une part, de réaliser des économies, d'autre part d'avoir la maîtrise du projet mais aussi de pouvoir être réactif. Entretien régulièrement les bâtiments et équipements communaux permet d'éviter des travaux lourds et coûteux si la détérioration de ceux-ci est trop avancée. C'est un service discret, réactif et efficace pour répondre aux besoins mais aussi pour les anticiper.



DOSSIER

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS MUNICIPALES

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale inscrit chacun de ses projets dans une démarche de développement durable en partenariat et en cohérence avec ses partenaires et notamment Caen la mer.

Le contexte actuel, la flambée des coûts des énergies, la sécheresse...ne font que renforcer cette ligne de conduite.

Entre 2020 et aujourd'hui, des diagnostics énergétiques ont été menés ainsi qu'une analyse fine des consommations afin de prioriser les investissements sur les bâtiments anciens (gymnase, Espace Senghor, école Victor Hugo et son restaurant scolaire, local du club de football et d'autres à suivre).

La rénovation énergétique de l'ensemble du patrimoine bâti requiert en effet une vision à long terme. Il s'agit de programmer les rénovations en

fonction des priorités et de les envisager sur plusieurs années budgétaires. De plus, une collectivité ne pouvant autofinancer l'ensemble de ses projets, doit solliciter des subventions de l'Etat, de la Région, du Département, de la Communauté Urbaine Caen la mer et d'autres organismes.

Les montages financiers nécessitent de faire des études d'ingénierie pour asseoir la cohérence et la faisabilité des projets. Ainsi, trois années se passent par exemple entre l'idée d'un restaurant scolaire et sa livraison effective (2021/2022 : audit énergétique ; concours pour recruter la maîtrise d'œuvre, 2022/2023 : études, appel d'offres et montage financier, 2023-2024 : 12 à 18 mois de travaux).

Au-delà d'un projet de cette envergure, de nombreuses actions ont d'ores et déjà été mises en place en faveur des économies d'énergies et de l'environnement, en voici un tour d'horizon.



AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

CHAUFFAGE



- Limitation de la période de chauffe des bâtiments tout en respectant le confort des usagers
- Baisse de 1 degré de la température des bâtiments
- Suivi des consommations énergétiques
- Modernisation des chaudières, remplacement notamment de celle de l'école Victor Hugo, pour plus d'efficacité et moins de consommation
- Etude pour la création d'un réseau de chaleur avec Caen la mer (réseau permettant de chauffer plusieurs bâtiments, réflexion sur l'emplacement et le nombre de bâtiments pouvant être desservis, rapport coût/efficacité)

ENTRETIEN DES BATIMENTS



- Planification des rénovations énergétiques des bâtiments et amélioration de la performance thermique de chacun d'entre eux
- Choix de matériaux sains, innovants et performants comme le chanvre dans la grande maison des Ateliers de l'Odon
- Mise en place d'énergies renouvelables : étude technique et financière en cours pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école Victor Hugo

GESTION DE L'ECLAIRAGE



- Changement des points d'éclairage par des leds et remplacement des interrupteurs par des détecteurs de présence
- Réduction de la période des illuminations de Noël, 3 semaines au lieu de 5
- Diminution de la puissance de l'éclairage public, notamment dans le parc de la mairie
- Remplacement des anciens réverbères par des foyers lumineux équipés de variateur d'intensité, comme sur la nouvelle place de l'église.
- Coupure de l'éclairage public de 22h30 à 6h du matin, de 22h à 6h dans les zones d'activités.

En plus des économies d'énergies générées, la diminution de la puissance de l'éclairage ou l'extinction améliore l'équilibre écologique de nombreuses espèces animales et végétales.

*Quelques
conseils
pour préserver
l'eau*

(source ADEME)

L'été a été très sec partout en France, peu de pluie durant l'automne et l'hiver. Les niveaux des nappes phréatiques du Calvados sont anormalement bas pour la saison.
Avant de subir des restrictions, que pouvons-nous faire pour limiter notre impact sur les ressources en eau ?

VÉRIFIEZ QUE VOUS N'AVEZ PAS DE FUITES D'EAU

Un simple robinet qui fuit peut gaspiller jusqu'à 120 L par jour.

Petite astuce pour repérer les fuites d'eau : relevez les chiffres de votre compteur d'eau avant d'aller vous coucher. Si ces chiffres ne sont pas identiques à votre réveil (et que personne n'a utilisé d'eau pendant la nuit bien sûr), c'est nécessairement à cause d'une fuite qui se cache quelque part dans la maison.

INSTALLEZ UN MOUSSEUR LES ROBINETS ET DANS LE MEAU DE DO

ils réduisent la consommation de 30 % à 50 % la perte de pression de pressio



AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

FAVORISER LA BIODIVERSITE



- Plantation d'arbres : renouvellement dans le parc de la mairie, création du parc boisé, végétalisation de l'Ecoquartier
- Aide à la mise en place d'une activité de maraîchage bio : projet d'installation d'un chantier d'insertion avec Vit'Actif à la lisière du parc boisé et de l'Ecoquartier
- Entretien de l'ensemble des espaces verts sans produit phytosanitaire (terrains de sport, cimetières, parc...), application de la loi Labbé
- Mise en place systématique de paillage : facilite l'entretien, limite les arrosages
- Moins de bitume : la nouvelle place de l'Eglise laisse place à des espaces végétalisés, les places de parking enherbées permettent le drainage des eaux de pluie...
- Lutte contre la prolifération des frelons asiatiques

DEVELOPPER LES MOBILITES DOUCES



- Sécurisation des piétons et des 2 roues grâce au Plan vélo communal, avec le soutien de Caen la mer et du Département
- Création de voies vertes et espaces dédiés aux piétons et 2 roues
- Installation de parkings à vélo
- Aide à l'achat d'un vélo classique ou électrique
- Développement de la fréquence des bus urbains

SENSIBILISER LES USAGERS



- Création d'un fonds écologie à l@ bibliothèque : documentaires sur le zéro-déchet, la fabrication maison de produits d'entretien ou de beauté, grainothèque...
- Sensibilisation au gaspillage dans les restaurants scolaires : taille de ramequin petite et grande faim, vaisselle plus petite pour les enfants en maternelle...
- Vigilance sur l'usage du chauffage et de la lumière dans les bâtiments municipaux
- Installation des plaques sensibilisant à la pollution de l'eau par Caen la mer
- Sensibilisation au dépôt sauvage de déchets au sein de l'Ecoquartier

Z DES
S SUR
NETS
E POM-
DOUCHE

le débit
%, sans
nfort ni
on;

PRIVILÉGIEZ LES DOUCHES PLUTÔT QUE LES BAINS

une douche rapide consomme de 35 à 60 L d'eau quand un bain consommera à minima 150 L.

CHOISISSEZ DES ÉQUIPEMENTS DE ROBINETTERIE ÉCONOMES

les robinets thermostatiques vous feront réaliser entre 10 % et 30 % d'économie d'eau

REMPLISSEZ BIEN VOTRE LAVE-VAISSELLE ET VOTRE LAVE-LINGE

avant de les lancer, en programmant sur éco et en évitant les programmes de pré-lavage

AU JARDIN

Pensez à pailler vos espaces verts pour limiter l'arrosage

Installez des récupérateurs d'eau de pluie

Arrosez tôt le matin ou tard le soir pour éviter l'évaporation

POUR LA VOITURE

privilégiez le lavage en station spécialisée et de préférence choisissez celles qui recyclent leurs eaux par exemple :

Christ Wash System à Evrecy ou American Car Wash à Fleury sur Orne



LES COUPES D'ARBRES RÉUTILISÉES POUR FERTILISER LES MASSIFS FLEURIS DE LA COMMUNE



A l'occasion des travaux de taille ou des travaux d'élagage sur les arbres, le service voirie espaces verts de Caen la mer transforme les coupes en broyat.

Une épaisseur de 3 à 4 cm suffit à protéger les racines du gel, surtout pour la culture en pot. Il maintiendra le système racinaire dans des conditions optimales pour une bonne reprise au printemps. Tous les paillis d'origine végétale sont un fertilisant 100% naturel !

Le paillage est un véritable cercle vertueux :

En créant un terrain favorable au développement de l'écosystème ce sont les larves, vers et insectes que vous allez attirer sous votre paillage. Il améliore donc la qualité de votre terre.

Ce sont ensuite les oiseaux qui viendront pour s'en nourrir, un formidable garde-manger, surtout en hiver.

Cerise sur le gâteau : issu du recyclage de l'élagage, le paillage est peu coûteux, il permet de conserver la chaleur et l'humidité, ce qui limite l'arrosage et les risques liés au gel.

ICI COMMENCE LA MER UNE SENSIBILISATION À LA POLLUTION DE L'EAU



« Ici commence la mer » le message de la campagne de sensibilisation contre la pollution de l'eau est clair, c'est désormais à chacun d'entre nous de la rendre efficace.

Plusieurs plaques vont d'ici peu être installées sur les trottoirs à proximité immédiate des grilles d'eaux pluviales.

L'idée est de faire comprendre aux habitants que chaque papier jeté, chaque mégot, chaque chewing-gum représente un début de pollution et qu'il faut déployer beaucoup d'efforts derrière pour restaurer la situation.

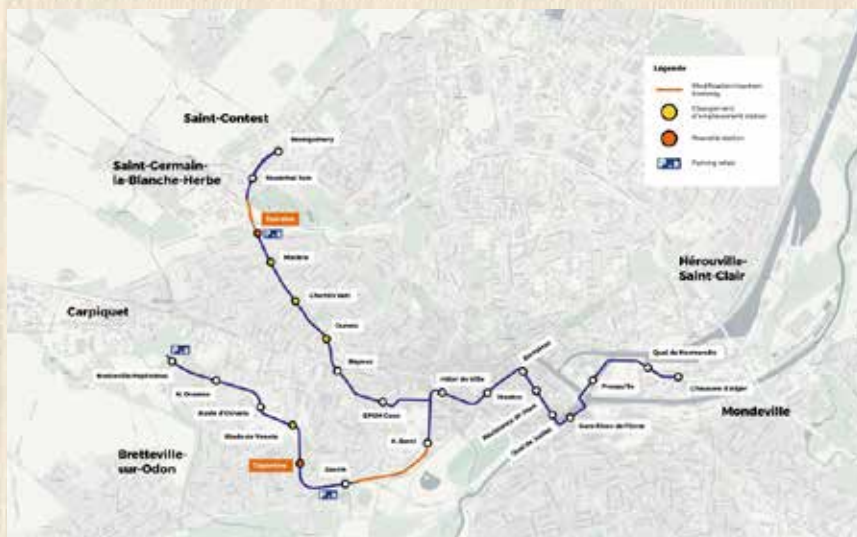
Avec l'action de la pluie, l'ensemble des déchets jetés au sol (mégots, papiers, produits solvants, déjections canines...) sont emportés dans les égouts et peuvent avoir des conséquences désastreuses sur nos écosystèmes.

MOBILITÉ : LE TRACÉ DE LA 4^{ÈME} LIGNE DE TRAMWAY DÉTERMINÉ

Mardi 28 février, les élus de la Communauté urbaine ont retenu le tracé B pour l'extension Est-Ouest du réseau de tramway. Les recommandations des garants ainsi que les avis des habitants exprimés pendant la concertation publique fin 2022, ont permis d'enrichir le débat et de prendre en compte de nouvelles mesures avant d'adopter le tracé définitif.

LE SCENARIO RETENU

Cette ligne reliera le secteur de la Presqu'île au quartier du Chemin Vert et à Saint-Contest par une première ligne, et au quartier de Beaulieu grâce à une seconde ligne. Ce sont 10,2 km supplémentaires et 19 nouvelles stations qui viendront compléter sur un axe Est-Ouest, les lignes de tramway existantes. A terme, l'extension du réseau de tramway permettra de rejoindre rapidement des quartiers densément peuplés et des secteurs d'activité économique et d'attractivité, où sont implantés des équipements publics majeurs (Hôtel de Ville, stade nautique Eugène-Maës, lycée Malherbe, zone d'activité de Saint-Contest, Colline aux oiseaux...).



EHPAD SAINTE MARIE

Nathalie Lemazurier, animatrice

Nos aînés sont toujours ravis de participer à la vie locale. Le 14 avril les résidents ont accueilli le défilé du carnaval des écoles. Pour l'occasion ils ont confectionné des masques, qu'ils ont portés ce jour-là, afin de se mettre dans l'ambiance !



FAM - FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ TERANGA



Au centre : Mme Boscher Charlotte Directrice de l'établissement entouré de ses éducateurs spécialisés (de gauche à droite) Aurélie Cornet, Jordan Gambeau, Adeline Marie et Marine Mauger.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé TERANGA (qui signifie « hospitalité » en wolof) situé au cœur de l'Ecoquartier depuis 2016 est **un établissement médico-social accueillant 32 adultes avec trouble du spectre de l'autisme**. La Mutualité Française de Normandie est l'organisme gestionnaire de l'établissement.

Au sein de cette structure, **50 professionnels et 18 métiers accompagnent les habitants autour de leur bien-être, épanouissement, et prise en compte de leurs besoins singuliers 24H/24 et 365**

jours par an.

Les habitants du FAM montrent un fonctionnement particulier, comme tout le monde, parfois difficile à comprendre et parfois réduit à une image de trouble du comportement. Pourtant le FAM est une institution calme où il fait bon vivre pour les personnes accueillies, et **l'équipe avec la direction du FAM s'emploie à faire respecter leurs droits, libertés et à considérer chaque personne accueillie dans sa spécificité et sa dignité.**

Afin d'étayer une démarche de respect des droits et des libertés des habitants, des actions internes au FAM sont menées tout au long du mois d'avril (le 2 avril étant la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme), autour de leur droit à la culture, à la liberté de circuler et de décider. Également nous avons à cœur de mettre en avant les professionnels du FAM qui mènent un travail remarquable en permettant à ces adultes de progresser dans leurs acquis ou tout simplement d'être compris et de se sentir bien.

Par ailleurs, **le FAM, en partenariat avec le service des affaires culturelles de la Ville de Verson et la Big Up Compagnie, a remporté un appel à projet culture/santé**, qui va permettre la venue en résidence de la BIG UP compagnie afin de préparer un événement « sans langage » entre la compagnie et les habitants. La ligne directrice de cette compagnie est de faire du théâtre partout et pour tous, dans une volonté de se rencontrer et de partager autour du spectacle vivant et particulièrement le théâtre et la marionnette. (cf p 15)

Le spectacle de nos ARTISTES sera réalisé le vendredi 26 mai au sein du FAM et les Versonnais sont tous invités à cette représentation. C'est avec plaisir que les habitants et l'équipe du FAM vous accueilleront.

RELAIS PETITE ENFANCE DES RIVES D' ODON

Hélène Delauney-Mary, animatrice



Le Relais Petite Enfance des Rives de l'Odon est une entité qui offre plusieurs services au regard des missions initiées par la Caisse nationale des Allocations Familiales et étendues par la loi Asap de 2020.

C'est un lieu d'information tant pour les parents que pour les professionnels de la petite enfance : des informations pratiques

pour la recherche d'un mode d'accueil, des informations sur les démarches à effectuer en tant qu'employeur et salarié du particulier employeur. C'est également un lieu de rencontres et d'échanges : ateliers d'éveil, soirées à thèmes, conférences, manifestations festives... Mais aussi le RPE reste un appui aux professionnels ou futurs professionnels (informations sur le métier d'assistant maternel).

Le RPE propose des matinées d'éveil pendant la période scolaire de 9 h 30 à 11 h 30 sur inscription (jauge variable en fonction de la thématique), le mardi à la salle des Associations de Mouen, le jeudi à l'Espace Senghor de Verson et le vendredi à la Salle de Réunion Communale de Tourville-sur-Odon.

Depuis le début de l'année 2023, le Relais accueille Marine de l'Association « Au fil des pattes » dans le cadre des ateliers d'éveil afin de proposer aux tout-petits, une rencontre au plus près de quelques-uns de ses animaux domestiques. En avril, découverte d'un instrument 100% normand ! Les partenariats avec les bibliothèques de secteurs sont toujours au rendez-vous, comme les accueils des « grands » du Relais dans les écoles maternelles au mois de juin.

Avec le concours de la bibliothèque de Verson, le Relais a proposé deux soirées autour de la pédagogie Pikler-Loczy en février et mars. En avril, le RPE des Rives de l'Odon s'associe aux Relais voisins pour proposer une soirée spectacle-débat sur la thématique des « Retrouvailles, des séparations et des transmissions » avec le concours de M. Charly (comédien) et de Mme RETAILLAUD (psychologue) à Bretteville-sur-Odon. Enfin, comme il avait été demandé lors de la réunion de rentrée du Relais, une rencontre avec Mr. LECLERC (psychothérapeute) va avoir lieu en avril également, à Mouen, afin d'échanger des pratiques professionnelles.

N'hésitez pas à consulter les sites Internet des communes pour retrouver le programme du Relais Petite Enfance !

Financements : les municipalités de Mouen, de Tourville-sur-Odon et de Verson ; la C.A.F. du Calvados ; le Conseil Départemental du Calvados ; la M.S.A. et la Mutualité Française Normandie-SSAM.

CONTACT

Services gratuits et neutres.

Rue du Château

14210 Tourville-sur-Odon - 02 31 77 18 97

rpe.rivesdelodon@mfn-ssam.fr

ECOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

Loïc Lagarde, directeur

RETOUR EN IMAGES SUR LES TEMPS FORTS DES DERNIERS MOIS

Le jeudi 9 février, nous avons pu découvrir un nouvel atelier jardinage grâce à Jazira et Juan, deux bénévoles de l'association « Au Jardin de l'Odon ». Chaque élève de l'école a planté une racine d'endive dans un bac. Toutes les classes ont participé à cette plantation et ont pu découvrir leurs endives au retour des vacances de février.



Au mois de mars, tous les élèves ont découvert le prix littéraire Recto-Verso, qui cette année, aborde le thème de l'écologie. A la fin de l'année scolaire, chaque élève votera pour son album préféré.



Site de lecture organisé par la bibliothèque en étroite collaboration avec les établissements scolaires de Verson.



ECOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO (SUITE)



L'école maternelle a accueilli en mars-avril l'exposition de la MAIF « Prudent contre les accidents » qui a pour but de sensibiliser les enfants aux risques d'accidents de la vie courante. Vendredi 10 mars, les élèves ont transporté les denrées alimentaires et les produits d'hygiène collectés jusqu'au camion de la banque alimentaire du Calvados. Merci



aux enfants et aux parents pour leur participation et leur générosité ! Quelques jours auparavant, Dominique, Isabelle, Marie, Stéphane et Philippe, bénévoles, ont



Intérieur d'office ou nature morte de gibier, de volaille et de fruits, Frans SNYDERS (Anvers 1579 - Anvers 1657)

présenté la Banque Alimentaire du Calvados à l'ensemble des élèves de l'école. Le 9 mars après-midi, les élèves de la classe de MS/GS se sont rendus au musée des Beaux-Arts à Caen en bus de ville pour participer à une visite commentée d'une exposition autour de l'alimentation.

CARNAVAL

Le 14 avril dernier, avec l'école élémentaire nous avons renoué avec le Carnaval et son défilé dans les rues de Versen.

Les enfants ont défilé dans les rues de Versen : déambulation à l'extérieur de la maison de retraite pour un moment de partage avec les résidents, puis le cortège a rejoint l'école où chaque élève a pu apprécier le goûter offert par l'association Parents A Versen.

SORTIES À VENIR

A l'occasion de la clôture du vote pour le Prix Recto/Versen, tous les élèves de l'école maternelle iront voir le spectacle "L'Autre voyage d'Ulysse", théâtre de papier, Musique et Ombres (Et Mes Ailes Cie) à l'Espace Senghor le vendredi 16 juin.

Les élèves de la classe de petite section partiront en classe de découvertes à Saint-Pair-sur-Mer les 1^{er} et 2 juin. Les autres classes organiseront des sorties scolaires à la journée dans des fermes pédagogiques : la ferme de d'JO et au Tiers-lieu Agri-Culturel L'Arbre.

OUTILS NUMÉRIQUES À L'ECOLE MATERNELLE : DÉCOUVERTE ET UTILISATION DES BEEBOTS.

Les élèves de l'école maternelle apprennent à utiliser des robots programmables : les BEEBOTS (Robot Abeille) adaptés à leur âge. il y en a 6 à l'école. Une première séance de découverte a permis de comprendre comment les BEE-

BOTS fonctionnaient : les allumer, les faire avancer, reculer et pivoter à l'aide des boutons.

Les séances suivantes proposent de répondre à des défis : trouver comment faire faire demi-tour, faire reculer, atteindre un endroit précis (revenir au garage) et bien sûr atteindre la ligne d'arrivée en une seule programmation !

Par la suite avec les élèves de grande section, nous essayerons de coder et décoder des petits parcours à faire faire à nos robots.



Les Moyens apprennent les règles de sécurité pour ne pas abimer les robots et essayent de comprendre le rôle des boutons.



C'est parti pour un défi !

Programmer son robot pour qu'il atteigne le tapis en une seule programmation (évaluer la distance après plusieurs essais et appuyer autant de fois que nécessaire pour qu'il avance).

Rentrée scolaire 2023/2024

Votre enfant à 3 ans au 31 décembre 2023 ou vous emménagez à Versen ? Inscrivez d'ores et déjà vos enfants à l'école pour la rentrée 2023/2024 auprès de la mairie de Versen.

Toutes les informations sont en ligne :
www.ville-versen.fr/enfance-jeunesse/renree-scolaire/ ou en contactant le 02 31 71 22 00

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE VICTOR HUGO

Alain Labbé, Directeur

L'année scolaire se poursuit avec encore de nombreux projets et des visites diverses.

SPORT



Les élèves de CE2 et d'ULIS sont retournés glisser sur la patinoire de Caen. Leurs arabesques ont été aussi gracieuses que certaines de leurs chutes...

Depuis octobre dernier, chaque jeudi matin et vendredi après-midi, Laurent Pierre, animateur sportif de la commune, intervient avec toutes les classes de notre école.

LECTURE



Toutes les classes des écoles maternelles et élémentaires participent au prix littéraire RECTO/VERSON organisé en partenariat avec nos bibliothécaires, autour du thème de « l'écologie ». Au mois de juin, les enfants voteront au sein de leur classe pour leur livre préféré et les parents d'élèves qui le souhaitent pourront manifester leur préférence en votant à la bibliothèque.

EXPOSITION



En mars et avril (avant nos vacances de printemps): nous avons découvert l'exposition de Christian Voltz à l'Espace Senghor, illustrateur et auteur d'albums pour enfants mais aussi artiste faisant d'objets destinés à la poubelle de véritables œuvres.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Début avril, dans le cadre de La labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable), toute l'école a vécu une journée autour de ce thème. Madame Drouet est intervenue en CP et CE1 à travers un spectacle de lecture puis une réalisation artistique. Les autres classes ont bénéficié de la venue d'animatrices du SYVEDAC pour vivre un jeu autour de la gestion des déchets.

LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

La fin de cette année scolaire permettra à nos élèves de vivre différentes sorties comme le Château de Falaise (CE2 et CM1), la découverte de la baie de Sallesnelles (CP et CE1) et le Mémorial de Caen et les plages du débarquement (CM2).



Nous nous retrouverons également pour la **fête des écoles** organisée par l'association Parents à Verson, le **samedi 24 juin**. Le matin, à la salle des 3 Ormes, notre chorale proposera plusieurs chants aux parents de notre école.

En sus, de tous ces projets pédagogiques, la mairie et les écoles maternelle et élémentaire de Verson soutiennent et organisent de nombreux projets pour informer et permettre aux enfants de s'épanouir le plus sereinement possible dans leur vie de tous les jours.

- Les élèves de grande section, de CP et de CM1 ont bénéficié au cours de l'année scolaire d'un cycle « **piscine** », avec comme première intention de **lutter contre les risques de noyade**.
- L'école élémentaire a accueilli en mars, **deux futures infirmières et un futur médecin** dans le cadre du service sanitaire. Ils ont sensibilisé l'ensemble des élèves à « **Qu'est-ce que l'hygiène ? - Pourquoi avons-nous besoin d'hygiène ?** »
- Fin mars, nous avons vécu **une soirée débat/info** avec les parents d'élèves autour du thème « **Mon enfant de 7 à 11 ans face aux écrans** ». Merci à Madame Gaëlle Cointre (de la Mutualité Française de Normandie) et à Madame Patricia Grattennoix (notre infirmière scolaire du collège Jacques Prévert de Verson) pour l'animation de ce moment.
- Les élèves de CP et CE1 ont été invités à l'école maternelle pour découvrir l'exposition de la MAIF sur **les dangers domestiques**.

Afin que tous les enfants soient sensibilisés et impliqués dans le respect de l'autre et la solidarité, nous allons au-delà de la simple journée d'information sur « La Lutte contre le harcèlement » en

participant activement à des **opérations de solidarité**.

- La collecte de denrées pour la Banque Alimentaire, en mars. Des bénévoles de cette association sont venus dans chacune de nos classes pour expliquer le fonctionnement de la **Banque Alimentaire**. Cette action solidaire a rencontré un beau succès dans les deux écoles et le camion de l'association est reparti bien chargé.



COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

Valérie Goude, principale



ECHANGE AVEC L'ESPAGNE

Un nouvel échange a été initié durant cette année scolaire 2022-2023 avec le collège de la ville d'Iscar (province de Valladolid), en Espagne. 38 élèves espagnols ont séjourné dans les familles de leurs correspondants français la semaine du 13 mars 2023. Les élèves espagnols ont été reçus à la Mairie de Versen le mercredi 16 mars, l'ensemble des participants remercie vivement les deux conseillères municipales qui les ont accueillis. Durant ce séjour en Normandie, les élèves ont eu l'occasion de découvrir les atouts de notre région. Ils ont visité le Mont-St-Michel, les plages du débarquement, les villes de Caen, Deauville et Honfleur. La première semaine de mai, ce sera au tour des correspondants français de se rendre en Espagne, dans la ville d'Iscar, à l'Instituto Santo Tomas de Aquino (collège public). Ils auront la chance de visiter les villes de Salamanque, Valladolid et Ségovie notamment. Ce sera l'occasion de mettre à profit les connaissances linguistiques apprises depuis la classe de 5^{ème}, de découvrir le système éducatif et aussi de vivre à l'espagnole avec des repas plus tardifs qu'en France.

EDUCATION A LA SECURITE ROUTIERE



Dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière, tous les élèves de 5^{ème} ont participé à des ateliers organisés par la gendarmerie nationale les 6, 8 et 9 mars 2023. Sur deux heures, ils ont ainsi pu :

- Mesurer l'importance de la sécurité routière,
- expérimenter les effets de l'alcool sur la vue et l'équilibre,
- ou encore s'essayer à la conduite de deux roues sur un simulateur.



Les mises en situation, et le dialogue avec les gendarmes d'Evrecy ont permis aux élèves d'appréhender les principales règles de sécurité routière. Ces activités sont inscrites dans le programme d'éducation à la citoyenneté du collège. Elles ont permis aux élèves de se préparer à l'épreuve de l'ASSR1 (attestation scolaire de sécurité routière de niveau 1) qui a été organisée pour tous les élèves de 5^{ème} durant la semaine du 13 mars 2023.

LE MUR DES DEFIS

Dans le cadre de leurs études, sept étudiants caennais, en troisième année de licence STAPS, mention APAS (activité Physique adaptée et santé), ont organisé mercredi 15 mars à Versen « Le mur des défis » : un projet de sport partagé sur le thème de l'escalade, permettant la rencontre de jeunes de l'Itep de la vallée de l'Odon avec nos grimpeurs de l'association sportive. Les grimpeurs du collège Jacques Prévert ont mobilisé leurs compétences pour encourager, soutenir



mais aussi sécuriser les différents ateliers (voies de difficulté, voies vitesse, blocs et saut pendulaire). Les jeunes de l'Itep ont vécu des émotions fortes, se sont dépassés dans une ambiance conviviale. Cette journée a obtenu un franc succès.



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UNSS ESCALADE

Le championnat départemental UNSS escalade s'est déroulé le 8 mars dernier à Versen. Plus de 70 grimpeurs provenant des collèges de Lisieux, Blainville, Argences, Falaise, Iffs et Versen ont répondu présents à l'événement. Au programme, cinq voies de difficulté croissante et deux blocs permettent de classer dix équipes. Le collège Jacques Prévert de Versen se distingue en occupant les deux premières places du podium. L'aventure s'est poursuivie pour nos trois équipes au championnat académique qui a eu lieu à Avranches le mercredi 5 avril. Bravo aux compétiteurs et aux jeunes officiels pour leur implication dans l'activité depuis le mois de septembre !



FOCUS SUR L'ENTREPRISE GEOFFROY DIFFUSION ELECTROMÉNAGER ET SERVICE APRÈS-VENTE



Jean-Pierre Geffroy a créé sa propre entreprise, Geffroy Diffusion, suite à un licenciement économique. En avril 1993 à Verson, un magasin de 100m² ouvre ses portes au sein de la zone de la Mesnilière.

L'activité principale était la vente d'électroménager, de télévisions et de petits ménagers. Le tout acheté directement auprès des usines afin d'obtenir des prix plus attractifs. Très rapidement un technicien a rejoint l'équipe afin d'assurer le **service après-vente** des appareils vendus ou pas par le magasin. Grâce à un bouche à oreille positif, le magasin a connu un **développement dynamique**. L'agrandissement est alors devenu rapidement indispensable. C'est ainsi que le 15 mars 2004, le nouveau magasin de 1000 m² dont 400m² de magasin d'exposition a été le **premier bâtiment à voir le jour dans le**

Parc des Rives de l'Odon.

Aujourd'hui, géré par le fils, Olivier Geffroy, **c'est l'un des derniers indépendants de la région** à posséder son propre service après-vente composé de 3 techniciens. Fort de son SAV, l'entreprise a la possibilité de sélectionner ses produits afin de proposer des appareils de qualité en début, moyen et haut de gamme.

Geffroy Diffusion fête cette année ses 30 ans d'existence avec toujours le même objectif : **satisfaire ses clients** et gérer son SAV avec intelligence et bon sens afin de **ne pas jeter ce qui peut être réparé**.

RETOUR SUR LE PETIT DÉJEUNER ENTREPRISES



A l'occasion d'un petit déjeuner avec les entreprises locales le 10 mars dernier, Nathalie Donatin, maire de Verson et Olivier Joubin, adjoint en charge du développement économique, ont invité les référents de la gendarmerie en charge de la cyber-sécurité. Les adjudants Alexandre Tabone et Olivier Coutant sont intervenus pour rappeler les enjeux de la sécurité

économique et la protection des données des entreprises. Les gendarmes sont en mesure de réaliser des pré-diagnostic. Ces dispositifs pédagogiques gratuits ont pour but de passer en revue tout ce qui a trait à l'informatique dans une collectivité, une entreprise ou un établissement de santé : des mots de passe à la connexion Wifi, en passant par les équipements et les mesures de sécurité déjà prises. Ils interviennent également pour sensibiliser les salariés des entreprises aux cyber-menaces. Intéressé par la réalisation du pré-diagnostic ou d'une sensibilisation au sein de votre entreprise ? Contactez les référents de la gendarmerie du Calvados à l'adresse suivante cybergend14@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Bienvenue à

MÉDECINE DOUCE :

• Rose Marie Allaire

Hypnose et Sophrologie
5 rue Pichauvin - 06 66 54 71 16
rose-marie.allaire@sfr.fr
Facebook/Instagram :
Rose Marie Hypnose Sophrologie

• Caroline Disbeaux

Hypnothérapeute en Hypnose
Ericksonienne « au cœur de l'hypnose »
6 rue Haut Saint Martin - 06 70 60 35 89
carodishypnose@gmail.com
www.aucoeurdelhypnose.net

• Clémentine Willot

Naturopathe et Sophrologue
76 Rue du Général Leclerc
06 20 38 34 32 - clementine.willot@gmail.com
com - www.clementinewillot.com
Facebook/Instagram : [@clementine.willot](https://www.facebook.com/clementine.willot)

• Nathalie Morice

MADERO-SCULPTE (massages minceur à l'aide d'outils en bois)
3, Allée Georges Seurat - 06 58 77 17 73
-Facebook : Madero Sculpte Instagram : [madero_sculpte_caen](https://www.instagram.com/madero_sculpte_caen)
www.madero-sculpte.fr

COMMERÇANT :

• **La Boulangerie de Jules**, retour de Franck et Pauline Marie au 45 rue du Général Leclerc

Les prochains rendez-vous de l'UCIA de l'Odon :

- Les commerçants fêtent les mères et les pères **les 4 et 18 juin**
 - Café d'entreprise le **15 juin 2023 de 8h à 9h**
 - Barbecue annuel de l'UCIA **le jeudi 29 juin 2023** au stade Jules Rimet à Verson
 - Café d'entreprise **le jeudi 14 septembre 2023 de 8h à 9h**
 - Forum de l'emploi **le vendredi 15 septembre 2023** à la salle des 3 Ormes
 - Les commerçants fêtent l'automne **du 20 octobre au 5 novembre 2023**
 - Resto-Bowling **le jeudi 9 novembre à 19h45** à Bayeux
 - Café d'entreprise **le 16 novembre 2023 de 8h à 9h**
 - Marché de Noël des commerçants **le samedi 9 décembre 2023**, rue de l'Amitié de 10h à 18h30 en semi-nocturne
 - Repas des chefs d'entreprises **mi-janvier 2024 à 19h30**
- Envie de développer votre réseau ?
Adhère à l'Union Commerciale,
Industrielle et Artisanale de l'Odon.
Contact : ucia.odon@gmail.com**

Bar Tabac « Le Verson »

Jérémy et Laura Aubey sont les nouveaux propriétaires du bar tabac situé au **29 rue du Général Leclerc**. En plus d'avoir changé de nom, les nouveaux propriétaires ont totalement rénové les locaux afin de les moderniser, offrir plus d'espace et de nouveaux services, notamment une terrasse, une TV dans la salle principale avec chaînes spécialisées sport, un coin calme et des offres de planche charcuterie tout au long de la journée, à commander, ainsi qu'un petit rayon épicerie de dépannage. **Le bar tabac est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, le samedi de 9 h à 20 h et le dimanche de 10 h à 13 h.**

CLUB DE PLEIN AIR DE L'ODON



Deux championnes de bloc au Club de Plein Air de l'Odon

Les 14 et 15 janvier 2023, une quinzaine de compétiteurs du CPAO, accompagnés de juges indispensables à la compétition, sont allés au championnat régional de bloc à Saint-Lô sur un mur tout neuf.

Parmi ces compétiteurs, **deux championnes se sont distinguées par de bons résultats : Manon Lemonnier a fini à la 4^{ème} place dans la catégorie U16 et Clémence Vaillant à la 2^{ème} place en sénior.**

Elles ont été toutes les deux qualifiées au championnat de France de demi-finales les 28 et 29 janvier à Chaumont où elles ont représenté le CPAO.

Nous espérons avoir d'aussi bons résultats aux championnats de difficulté.

Section kayak



Le Challenge Jeune, un événement incontournable pour les amateurs de kayak, se poursuit avec les deux dernières journées prévues le 1^{er} avril à Thury-Harcourt et le 13 mai à Caen. Cette compétition offre aux

jeunes kayakistes l'opportunité de découvrir de nouveaux plans d'eau et de mettre en pratique leurs compétences dans un environnement compétitif.

Le CPAO section kayak de Verson a organisé la quatrième journée du Challenge Jeune, qui a été un grand succès. Les séances du samedi après-midi sur les rivières de la région, pour tous les niveaux, ont été très appréciées par les participants.

En plus des séances hebdomadaires, le club organise des sorties pour les kayakistes perfectionnés sur des rivières classe 3 comme la Rouvre ou sur des bassins d'eaux vives comme Cergy.

Cela offre aux membres du club l'opportunité de repousser leurs limites et d'améliorer leurs compétences en kayak. Les deux dernières journées du Challenge Jeune sont une occasion idéale pour les jeunes kayakistes de se mesurer à d'autres passionnés et de découvrir de nouveaux plans d'eau. Les organisateurs ont travaillé dur pour garantir la sécurité des participants tout en offrant une expérience de kayak excitante et enrichissante.

CONTACT

Escalade : escalade@cpao14.org

Kayak : kayak@cpao14.org

Randonnée : rando@cpao14.org

L'HAMEÇON VERSONNAIS

Retour sur le Troc'Hameçon



Les transformations apportées au Troc'Hameçon par le bureau de l'Hameçon versonnais ont porté leurs fruits. En effet, samedi 11 février environ 200 personnes ont fait le déplacement pour profiter de cette journée. Nous voulions non seulement attirer plus de monde en proposant davantage d'animations mais aussi préserver le côté convivial de cet événement. Les objectifs sont donc atteints.

De nombreux pêcheurs et quelques cu-

rieux soucieux de la préservation des milieux aquatiques ont pu assister à des conférences de la fédération de pêche du Calvados sur la continuité écologique ou sur les résultats des études scalimétriques (étude de la croissance des truites à partir d'un prélèvement d'écaillés) sur les populations de truites du département ou visionner des documentaires sur la vie des truites de mer réalisés par Philippe Chevreil.

Par ailleurs, une dizaine d'exposants ont vendu du matériel d'occasion. Durant cette journée, les visiteurs ont pu faire connaissance de deux vendeurs professionnels locaux et indépendants, à savoir As de pêche et la canne normande. Certains ont eu la chance de gagner des lots à la tombola : une carte de pêche, une journée de pêche en réservoir ou des leurres.

Enfin, des membres du bureau ont pu initier certains visiteurs aux rudiments

du lancer ou au montage de mouches. Nous nous attelons d'ores et déjà à certaines améliorations l'année prochaine pour rester dans cette dynamique positive.

A noter dans vos agendas, ci-dessous nos rendez-vous pour le printemps

- samedi 22 avril : Journée mouche en réservoir à la Sablonnière
- dimanche 14 mai : Journée mouche à la Chaise-Dieu-du-Theil
- samedi 3 juin : Journée pêche sur l'Odon pour les enfants dans le bief de Fontaine-Etoupfour
- samedi 10 juin de 14h à 16h : Initiation à la mouche au Val-de-Maizet

CONTACT

Mickaël DELAUNAY, président

06 15 40 17 06

Frédéric MONAUD, secrétaire

contact@hameconversonnais.com

LES SCULPTEURS DE L'ODON



L'association des Sculpteurs de l'Odon accueille cette saison 40 adhérents dans les ateliers de Verson. Un effectif jamais atteint, et des attentes auxquelles notre association s'efforce de répondre. Si celles et ceux qui renouvellent leur adhésion chaque année savent qu'ils trouveront un cadre propice à la libre expression artistique, les nouveaux venus sont à convaincre. Pour ce faire, **l'association cultive des valeurs de partage et d'entraide**. Tous les savoir-faire se conjuguent dans l'atelier autour du modelage de la terre, l'émaillage, la patine. Ainsi, tous les artistes amateurs gagnent en expérience et produisent des œuvres de plus en plus abouties. Le bois et la pierre de Caen sont également travaillés avec enthousiasme. L'initiation de la soudure à l'arc est aussi proposée aux adhérents et l'équipement



à disposition dans les locaux permet de se lancer dans l'assemblage de pièces métalliques. L'initiation au bronze à la cire perdue en autonomie sera la nouveauté cette année.

Cette saison, et à l'initiative des élus de Verson, **les Sculpteurs accueilleront les malades du centre François Baclesse, souhaitant découvrir le modelage au titre de l'art-thérapie**.

Tout ceci nous amènera au week-end du **24-25 juin prochain durant lequel les Sculpteurs de l'Odon exposeront leurs créations** et proposeront des démonstrations de leur savoir-faire au public sur le lieu même des ateliers.

CONTACT

Maggy Héricy Asselin, présidente
sculpteurs.de.lodon@gmail.com

LES POINTEURS VERSONNAIS



Le Club de pétanque de Verson est heureux de vous accueillir dans une ambiance conviviale et amicale tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 14h à 18h. L'adhésion pour l'année est de 13 €. Tout le monde est le bienvenu. Pour information, nous organisons pour les adhérents de nombreux concours sur le terrain de Verson mais également des manifestations ouvertes à tous.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer : nous vous remettons le calendrier de toutes nos manifestations pour l'année 2023. Cette année, l'Assemblée Générale s'est conclue début janvier avec un dîner dansant organisé par le bureau de notre association.

CONTACT

Daniel DUBOIS - Président
06 84 88 65 95
daniel.petanque14@gmail.com

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



La fin de l'année 2022 a été marquée par la disparition de notre Président Roger Maurice dans sa 12^{ème} année d'exercice. **Damien Bouchard prend la suite de cette présidence pour suivre la voie tracée par Roger Maurice, à savoir l'implication, dès l'école, de chaque citoyen dans le « devoir de mémoire »**.

Aujourd'hui, les manifestations rassemblant la grande majorité des adhérents ont repris, comme le partage de la galette des rois et la dégustation de tripes

« maison » à la suite de l'assemblée générale. C'est à la suite de cette dernière que les adhérents ont pu découvrir une fresque réalisée par Michel Grezel, membre actif de l'association, présentant les lieux d'affectations des anciens combattants de l'association lors de la guerre d'Algérie (cf photo). A l'automne, une nouvelle manifestation ouverte à tous devrait voir le jour. Vous

pourrez ainsi découvrir cette fresque autour d'un repas. L'association, composée pour moitié d'anciens combattants, prépare l'année **2024 qui marquera son centenaire**. N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à la préparation de cet événement et perpétuer le devoir de mémoire.

CONTACT

Damien Bouchard, Président
06 04 67 00 01

GYM FONTAINE Verson



Notre association Gym Fontaine Verson vous propose en plus des cours hebdomadaires, des cours multi-activités au trimestre au tarif de 35€ (Gi-gong, sophrologie, marche nordique et méditation). **Le mercredi après-midi, un cours d'activité physique adaptée (APA) permet aux personnes rencontrant des problèmes de santé de retrouver une activité physique et un bien-être**. Certaines mutuelles peuvent les prendre en charge. Toutes ces activités se déroulent dans la bonne humeur et la bienveillance. En complément de Facebook qui compte maintenant 90 followers, l'association Gym Fontaine Verson se dote d'un site internet pour vous permettre une meilleure visibilité sur toutes les activités et actualités. Des ateliers nutrition ont été proposés. Ils ont rencontré un vif succès.

CONTACT

Yvette GARDIE 06.80.32.40.88
Liliane LECARPENTIER 06.51.18.31.87

LAMIDO

**Focus sur la professeure de chant,
Hermine Quéré**



Depuis la rentrée de septembre Hermine Quéré a rejoint l'équipe pédagogique de l'école de musique Lamido. Elle succède à Fabrice Penin en classe de chant et à la direction du chœur des femmes.

A l'âge de 5 ans, Hermine intègre une classe d'éveil, grâce à une maman désireuse d'offrir à ses enfants une culture musicale. Dans sa fratrie, elle est la seule à avoir grandi en continuant la musique. « A l'âge de 7 ans, j'ai appris la flûte traversière et j'ai intégré un orchestre au conservatoire de Brest. Vers 12 ans, je suis entrée dans un chœur dirigé par Cécile Métayer. A 18 ans elle m'a proposé d'entrer en cours

de chant lyrique, je me suis présentée à l'audition, j'ai été retenue et ça m'a énormément plu ! »

Puis vient l'heure de suivre des études supérieures. Hermine prépare une double licence de biologie et mathématiques. La musique lui manque terriblement. Elle est passée de 16 h de cours musicaux (flûte traversière, formation musicale, analyse, chant) au lycée à un seul cours de chant par semaine. « Ça été une période très rude, au bout de deux ans, j'ai fini par dire à mes parents que ce que je souhaitais par-dessus tout, c'était de me consacrer au chant. Ils m'ont juste demandé de terminer ma licence. C'est une grande chance qu'ils m'aient soutenue dans mon choix ». Parallèlement la jeune chanteuse prépare un DEM, diplôme d'état équivalent au bac en musique, qu'elle a obtenu. « Lors d'un concours, j'ai rencontré Martine Postel, jury et professeur de chant au conservatoire de Caen. Elle m'a invitée à intégrer une licence d'interprète à Caen. Et voici la raison pour laquelle je suis passée de Brest à Caen ». En parallèle, Hermine commence à enseigner à Thorigny puis Bernières-sur-Mer où elle dirige un chœur dynamique qui lui donne confiance en elle et lui confirme ce plaisir d'enseigner. Puis à cette rentrée, elle prend ce poste à Ver-

son à Fabrice. Intégrer cette équipe pédagogique me plaît beaucoup, dans ces locaux nous pouvons nous rencontrer et échanger. Les cours de chant ont fonctionné très rapidement, pour le chœur, j'ai un peu tâtonné pour trouver le bon équilibre. Ça chante très très bien. Il ne faut pas avoir peur de s'inscrire avec comme argument le manque d'expérience. Non, les autres vous entraînent, vous motivent mais c'est vrai qu'il faut travailler en dehors des cours. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un en incapacité de chanter, tout le monde peut chanter ! »

Hermine prépare actuellement un concours d'entrée en Master de chant à Lausanne. « J'aimerais devenir interprète dans une première partie de ma vie et dans une deuxième vie, enseigner ». Hermine intervient à l'école de musique trois fois par semaine puisque 20 élèves prennent des cours individuels, plus chaque jeudi soir pour le chœur des femmes.

A noter sur vos agendas

le 11 juin, audition de la classe de chant

Le 22 juin, audition du chœur.

CONTACT

www.lamido.fr

lamido.president@orange.fr

**Patrick Ducrot, François Lesaulnier,
Antoinette Aze**

JUMELAGE DE L'ODON



Découverte de la ville de Brême en mai 2022

Buk (Pologne) - Hambühren (Allemagne) - Tourville-sur-Odon/Verson
Les échanges avec la ville de Hambühren (50 km de Hanovre) en Basse Saxe et Buk en Pologne ont repris après deux ans d'interruption.

PROGRAMME 2023.

La rencontre.

Du jeudi 18 au dimanche 22 mai nous accueillerons nos amis allemands et polonais.

Au programme il y aura, le vendredi la visite guidée du Havre, puis l'après-midi le palais Bénédictine à Fécamp avec en cours de route un arrêt à Étretat.

Le samedi, après une journée avec la famille d'accueil, la rencontre se clôturera par une soirée festive dans la salle des Trois Ormes, l'occasion de danser et s'amuser.

Randonnée - barbecue.

Dimanche 11 juin à Tourville sur Odon, une randonnée pédestre (ouverte à tout le monde, inscription nécessaire) partira de devant la salle polyvalente et sera suivie d'un barbecue. **Les cours d'allemand**, organisés conjointement avec le jumelage franco-allemand de Bretteville sur Odon, et animés par une professeure diplômée, reprendront début octobre. 2 niveaux sont proposés : "Perfectionnement" et "Conversation". Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons également présents au forum des associations, début septembre.

Vous souhaitez en savoir plus !

Le jumelage est la rencontre de familles allemandes et françaises lors d'un week-end qui se prolonge souvent par des retrouvailles à d'autres occasions.

CONTACT

N'hésitez pas à nous contacter :

Martial MANSION : 06 33 70 75 11

Jacques LETOURNEUR : 06 85 23 26 81

e-mail : Jumelage.de.lodon@free.fr

Site : jumelage.de.lodon.free.fr

DANSER À VERSON



DANSER À VERSON FÊTE CETTE ANNÉE SES 30 ANS D'EXISTENCE

Cette capacité à durer montre que l'association est en phase avec son époque et au diapason de la demande.

Tout au long de ces années, l'engouement pour les danses de société ne s'est pas démenti puisque les effectifs stables,

voire en augmentation, permettent à l'association de maintenir suffisamment de groupes pour que chacun puisse pratiquer selon son choix ou ses envies les danses de société, les danses en ligne ou le rock n'roll.

Se défouler tout en s'amusant, faire du sport sans en avoir l'air, faire travailler sa

mémoire, la danse reste également un exercice idéal pour évacuer le stress et éliminer des calories.

C'est Nathalie, professeure diplômée, qui assure l'enseignement depuis 12 ans.

Naturellement, pas d'élitisme, les cours se déroulent dans la bonne humeur et favorisent une ambiance conviviale entre les adhérents.

Grâce au soutien de la municipalité nous pouvons disposer de locaux nous permettant d'accueillir nos adhérents dans les meilleures conditions.

Le thé dansant organisé par l'association le dimanche 20 novembre dernier a permis de reverser la somme de 620 euros au profit du Téléthon.

CONTACT

Jacques Letourneur, Président
06 85 23 26 81 ou 06 71 77 47 29

EVI'DANSE JAZZ



Depuis 1993, notre belle association n'a de cesse de faire danser petits et grands dans la joie et la bonne humeur !

Pour fêter son 30^{ème} anniversaire, Evi'danse Jazz souhaite offrir à ses élèves un beau Gala de fin d'année !

Et pour cela, direction le Théâtre de Caen où nous attendons près de 1000 spectateurs ! Une nouvelle histoire, de nouvelles chorégraphies et des surprises rythmeront ce spectacle. Pour rendre la fête encore plus belle, l'association souhaite se mobiliser et soutenir le Centre François Baclesse (centre de lutte contre le Cancer à Caen). A l'occasion de cet événement, en plus d'organiser une collecte en ligne, une partie des recettes de la manifestation sera reversée au Centre François Baclesse. Danser, partager et s'entraider sont des valeurs fortes qui font rayonner nos cours de danse depuis maintenant 30 ans !

CONTACT

evidansejazz@gmail.com
Laura Bignet, présidente

CLUB DE L'AMITIÉ



GENERATIONS MOUVEMENT

Le Club de l'Amitié reprend ses activités après une longue et difficile période pour ses adhérents et pour l'organisation.

Nous avons pu faire une sortie cabaret en novembre et un repas de Noël réservé à nos adhérents.

Catherine Bros fait désormais partie du bureau, nous la remercions pour son investissement et faisons toujours appel aux bonnes volontés.

Après notre soirée dansante du 25 février et un concours de belote le 18 mars nous ferons au mois de mai une sortie d'une journée. Pour le mois de septembre nous proposons un voyage d'une semaine aux Baléares.

Les goûters-jeux des jeudis fonctionnent bien, de même que les marches des mardis (petites et grandes) avec des randonnées pique-nique ou goûter.

Nous avons aussi depuis septembre dernier un atelier chant « FASILA » qui se tient aux Ateliers de l'Odon.

Avec le printemps qui nous redonne de l'énergie, nous souhaitons à tous de passer une belle saison et de bien profiter des beaux moments.

CONTACT

Odile Françoise, présidente
02 31 26 65 78
Catherine Bros, secrétaire

LES CYCLOS DE L'ODON



Deux photos de sorties club « Mai à Vélo », l'autre prise lors d'une sortie touristique à la journée en Suisse normande.

Offrez du vélo à votre santé

Une activité qui se partage, à la découverte de nouveaux lieux et paysages. Des randonnées de trois heures environ pour les membres du club sont organisées tous les mercredis et samedis après-midis.

Les nouveaux venus sont accueillis dans trois groupes de niveau.

A la belle saison, des sorties découvertes tous publics privilégiant la balade et le

sport-santé d'une durée de deux heures, sont organisées une fois par mois.

Nous participerons en 2023 à des animations de Mai à Vélo ainsi qu'à la Fête de la Saint-Germain de Verson.

Certains de nos membres vont participer, cette année, au Tour du Calvados du club, tandis que d'autres iront gravir le Ventoux ou rouler le long de la Loire.

La Fédération Française de cyclotourisme, à laquelle nous sommes affiliés, propose également de nombreuses manifestations en France ainsi qu'à l'étranger.

Les vélos à assistance électrique (VAE) sont acceptés dans la plupart des randonnées.

Rejoignez-nous et bénéficiez de 3 sorties gratuites pour tester l'ambiance du club !

CONTACT

06 83 73 74 88

lescyclosdelodon.monsite-orange.fr

HALTÉROPHILIE

Encore plus de matériels !



Le club d'haltérophilie et musculation de Verson est en pleine expansion avec l'achat du matériel de musculation du centre sportif de Normandie. Grâce à l'équipe dirigeante, l'aménagement de la salle touche quasiment à son terme et cela va vous plaire : Cage de cross-training, plateaux d'haltérophilie, espace abdos avec des tatamis... Tout a été mis en œuvre pour faire de cet espace un temple de la préparation physique.

Retrouvez nous sur nos réseaux sociaux Instagram et Facebook afin d'avoir plus d'informations @VersonHM

YOGA DE L'ODON



Mi-janvier, nous avons organisé un atelier de yoga, ouvert à tous, qui connut un véritable succès. Le groupe était complet, ce fut un beau moment de yoga, où le temps a filé à une vitesse incroyable !

Sourires accueillants de tous en arrivant, pour un bonheur partagé. L'atelier s'est déroulé en plusieurs séquences. D'abord

un instant de retour vers soi et de concentration, puis une phase dynamique avec un enchaînement de phrases de yoga. A suivi un moment de décontraction et d'échanges de nos ressentis, autour d'une boisson bienfaisante. J'en suis ressortie avec une sensation de calme et de plénitude. Le reste de la journée s'est déroulé

sans stress. A refaire avec plaisir ! » Michelle, participante au stage.

Samedi 10 juin 2023 à 11h :

Assemblée Générale

Nous réitérons notre formule de l'Assemblée Générale, suivie d'un moment convivial, dans le Parc de la Mairie. Ce temps de partage, en juin 2022, s'était révélé très riche en échanges et fut fort apprécié de tous. Sous un grand soleil, de surcroît !

Alors, amis adhérents, retenez cette date dès maintenant !

C'est une jolie occasion pour passer un agréable moment avec tous les groupes réunis, et discuter ensemble plus longuement que durant l'année.

Votre présence est la reconnaissance de notre travail fourni pour l'association.

CONTACT

Anne-Marie Le Nouën

yogadelodon@orange.fr

PRÉSENCE SENGHOR À Verson



L'association « Présence de L.S. Senghor à Verson » a été créée le 8 septembre 2020. Son objet est de « promouvoir et valoriser les œuvres et actions de LS Senghor ».

Il s'agit aussi d'accompagner la municipalité dans les suites du legs fait à la commune par Mme Senghor pour, à terme, participer au développement du projet municipal et le promouvoir auprès des partenaires et des mécènes.

Il s'agit, à plus court terme, d'aider à l'organisation ou d'organiser des manifestations culturelles avec les partenaires intéressés. En 2021, nous avons ainsi contribué au stockage d'archives et objets divers appartenant au couple Senghor sur

le site mis à disposition par Caen la Mer. En 2022, après transfert de propriété à la commune, nous avons « rafraîchi » l'intérieur de la maison laissée vacante depuis plusieurs mois en vue de préparer l'accueil de visiteurs.

A l'occasion des journées du patrimoine 2022, nous avons, avec le conseil municipal, accueilli 280 visiteurs.

En mars 2023, dans le cadre du mois de la Francophonie, nous avons à nouveau permis l'accès de la maison à d'autres visiteurs, et nous en avons profité pour exposer à la visite quelques objets africains et archives entreposés sur le site de Caen la mer. Le nombre de demandes nous a conduits à ajouter de nouvelles possibilités de visites en avril et mai.

L'association restera disponible pour de nouvelles visites à compter de l'automne et notamment à l'occasion des prochaines journées européennes du patrimoine.

AU JARDIN DE L'ODON

Le lundi 8 mai 2023, l'association "Au Jardin de l'Odon" organise la manifestation Arts et Plantes en fête dans le parc de la Mairie. Pour ce rendez-vous traditionnel, les Versonnais et tous les amateurs de plantes d'ornement et potagères, d'objets de décoration en lien avec le jardin, cherchant idées d'aménagement ou conseils de jardinage ou les simples promeneurs, seront accueillis de 10h à 17h.

Si vous préparez des plants, des boutures pour votre usage, si vous divisez des végétaux n'hésitez pas à en prévoir pour le stand de troc où vous pourrez échanger vos productions (sans inscription préa-



lable). Des espaces sont aussi prévus pour une bourse aux plantes pour les jardiniers amateurs. Vous pouvez, par mail, réserver un emplacement auprès de l'association. Parlez-en à vos amis jardiniers. Clôture des demandes pour le 25 avril. Les places seront attribuées au fur et à mesure, en fonction des disponibilités.

Nous tenons également à remercier Anne-Marie

Ozenne, secrétaire de l'association, pour son engagement et le temps consacré au "Jardin de l'Odon".

CONTACT

aujardindelodon@yahoo.fr

PETIT PIROUETTE

L'association, accueillant des enfants de 0 à 3 ans, rencontre cette année un grand succès. Nous avons d'ailleurs dû refuser des adhérents.

Nos activités, qui ont lieu dorénavant à la salle Pierre Hébert aux ateliers de l'Odon, sont appréciées de tous, notamment la motricité, le bricolage mais aussi notre carnaval... Sans bien sûr oublier la venue du Père Noël avec tous ses cadeaux.

Hormis nos activités habituelles, nous allons, pour la première fois, offrir aux enfants un spectacle musical, début avril : "A la lune, à la deux, à la toi", la rencontre de deux artistes Juliette Robine et Charly Jeanne (Mr Charly).

Le printemps arrive, avec notamment la chasse aux œufs, la fête des parents et notre sortie annuelle, à la forêt de Grimbosq.



CONTACT

associationpetitepiroquette@yahoo.fr

ARTS PLASTIQUES À Verson



La grande exposition annuelle des APV se déroulera du vendredi 2 au samedi 10 juin aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Vous pourrez découvrir près de 150 aquarelles,

acryliques, pastels...réalisés par nos adhérents

Vernissage le vendredi 2 juin à 18h.

Pendant cette période d'exposition, les arts plastiques vous proposeront le vendredi 9 juin à 20h la première rencontre théâtralisée autour du peintre CAILLEBOTTE.

Après le succès des stages de modelage argile, pastel et aquarelle, les APV souhaitent organiser régulièrement des

stages d'initiation aux différentes techniques picturales, et notamment un stage de street art pour les enfants et ados.

N'hésitez pas à vous renseigner sur artsplastiquesverson@gmail.com

CONTACT

Doris Malard, Présidente

artsplastiquesverson@gmail.com

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- Margaux DESPRES, le 27/11/2022
- Jeanne BERNARD, le 30/12/2022
- Léonie FOURNIER, le 25/01/2023
- Axel QUESNEL, le 28/01/2023
- Ewen COCHERIL, 07/02/2023
- Noa JUANEDA, le 08/02/2023
- Julia-Rose COUESPEL, le 18/02/2023
- Violette BROSSAIS le 17/03/2023
- Maé FOLLET, le 22/03/2023
- James LEROUX, le 23/03/2023

MARIAGES

- Corinne PAYSANT
et Jérôme LECONTE, le 22/11/2022
- Catherine TOUILLON
et Patrick LOUVEAU, le 01/04/2023

DECES

- Andrée MARIE, épouse MARIE,
le 18/11/2022
- Gisèle LEGENDRE, épouse CHALAU, le 21/11/2022
- Odile DANARD épouse JOLLITON,
le 07/12/2022
- Jacques LOISEL, le 12/12/2022
- Bernard JEAN, le 18/12/2022
- Marie LE GOFF, épouse DIGUET,
le 21/12/2022
- Solange RENAUX, épouse ENIE
le 22/12/2022
- Régis LEPAISANT, le 28/12/2022
- Marcel TABOUREL, le 28/12/2022
- Marc FIAANT, le 22/12/2022
- Joël LEMONNIER, le 23/12/2022
- Marguerite LEFÈVRE,
épouse LEROULEY, le 28/12/2022
- Geneviève JULOU, épouse MASURIER,
le 04/01/2023
- Marie ADAM, épouse LIARD,
le 06/01/2023
- Marie-Thérèse DIGNE,
épouse MACAUD, le 26/01/2023
- Yvette, Marie DOMINIQUE,
épouse DELOZIER, le 26/01/2023
- Jean-Louis, RÉQUET, le 08/02/2023
- Renée GONTHIER, épouse HERAULT,
le 17/02/2023
- Yvette MICHEL, épouse MICHAUX,
le 17/02/2023
- Denise DUGUÉ, épouse HUETTE,
le 21/02/2023
- Lucien BARON, le 22/02/2023
- Jany HOCDE, épouse LENOIR,
le 28/02/2023
- Nicole PÉRONNE, épouse LOUVET,
le 28/02/2023
- Thérèse POTTIER, épouse ONFROY,
le 28/02/2023
- Francis GROSSIER, le 03/03/2023
- Jean LEGUÉDÉ, le 07/03/2023
- Renée FRANÇOIS, épouse DEBONNE,
le 11/03/2023
- Lucienne KLESSINGER,
épouse ROUSSEL, le 13/03/2023
- Alain PERRETTE, le 15/03/2023
- Marie Françoise DUBOURG,
le 22/03/2023

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La Police municipale propose, pendant les mois de juillet et d'août, de surveiller le domicile des usagers partis, pendant toute la durée de leur absence.

Vous pouvez donc vous adresser en mairie muni des renseignements suivants :

- votre nom
- l'adresse de votre domicile
- les dates de votre départ et de votre retour de vacances

- un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre (ou celui d'un voisin)
- éventuellement, les particularités de votre domicile

Ou téléchargez le document « Opération Tranquillité Vacances » disponible sur www.ville-verson.fr rubrique vie pratique et déposez-le en mairie.

QUELS SONT LES BONS RÉFLEXES CONTRE LES CAMBRIOLAGES ?

Le Ministère de l'Intérieur prodigue de nombreux conseils à appliquer au quotidien afin de se protéger des cambriolages, entre autres :

- Protéger les accès de son domicile avec des systèmes de fermeture fiables
- Ne pas laisser une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez soi, s'assurer de son identité
- Ne pas communiquer ses dates de vacances et/ou ses photos de vacances sur les réseaux sociaux

- Prendre en photos l'ensemble de ses objets de valeurs pour faciliter les recherches par les forces de l'ordre et l'indemnisation par les assurances en cas de vol.

- Informer votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...), ils seront davantage vigilants

Retrouvez l'ensemble de ces conseils et les numéros utiles en cas de cambriolage sur le site du Ministère de l'Intérieur ou celui de la ville de Verson www.ville-verson.fr

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

La Ville de Verson propose à la location :

la salle des Trois Ormes et 2 salles aux Ateliers de l'Odon (la salle Pierre Hébert et la salle du Petit Odon). Depuis l'ouverture des Ateliers de l'Odon, la salle des Anciens Combattants est fermée à la location.

Pour faire une demande de réservation :

il suffit de remplir un formulaire, téléchargeable en ligne sur www.villeverson.fr rubrique vie pratique ou demander à le recevoir en contactant la mairie au 02 31 71 22 00.

Une fois votre demande envoyée à location.salles@ville-verson.fr ou déposée dans la boîte aux lettres de la mairie, le service location de salles vous confirme les disponibilités. Puis dans le cas où les dates vous conviennent, vous recevrez un contrat de location.

• Salle des Trois Ormes

400 m² (fêtes, repas, spectacles, conférences) d'une capacité de 300 personnes assises

Tarifs habitants de Verson :
de 538 € à 685 € le week-end,
hors location de vaisselle

LES ATELIERS DE L'ODON

• Salle Pierre Hébert

(80 pers. repas/sans vaisselle)

Tarifs habitants de Verson :
de 432 € à 546 € le week-end,
hors location de vaisselle

Attention, à partir 7 août 2023 et pendant la durée des travaux du restaurant scolaire, la salle Pierre Hébert sera fermée à la location afin d'accueillir les enfants sur le temps du midi.

• Salle du Petit Odon

(40 pers. pas de repas possible)

Tarifs habitants de Verson :
journée 94 € - 1/2 journée 52 €

PERMANENCE DE LA GENDARMERIE

Une permanence de proximité de la gendarmerie a lieu **tous les jeudis de 9h à 12h dans les locaux de la police municipale** de Verson. Elle vous permet de réaliser vos démarches juridiques et administra-

tives (dépôt de plainte, demande de procuration...)

**Avec ou sans rendez-vous.
Contactez le 02 31 08 35 53.**

VOUS SOUHAITEZ ENTREPRENDRE DES TRAVAUX ?

Toute modification de façade ou de volume de votre construction doit faire l'objet d'un dossier d'urbanisme avant le démarrage des travaux et avant toute commande de travaux auprès d'une entreprise.

Déclaration préalable de travaux

Une Déclaration Préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire.

Elle est nécessaire dans ces cas de figure :

- Travaux modifiant l'aspect extérieur (ravalement de façades, réfection de toiture, modification des menuiseries...).
- Modification ou création de clôtures (suppression d'une haie, remplacement du portail, pose d'une palissade...).
- Constructions nouvelles indépendantes de la maison d'habitation d'une surface supérieure ou égale à 5m² et inférieure ou égale à 20 m² (abris de jardin, carport...).
- Construction nouvelle accolée à la maison d'habitation d'une surface inférieure ou égale à 40 m² (extension, garage, véranda...).
- Changement de destination d'un bâtiment (transformation d'un commerce en habitation par exemple).

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

ANTICIPEZ VOTRE DÉMARCHÉ !

1 - La prise de rendez-vous

Le recueil du dossier de CNI/Passeport se fait uniquement sur rendez-vous dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil (quelques mois avant votre projet de voyage ou vos examens). **À Versen, le calendrier est ouvert tous les 2 mois pour des rendez-vous dans les 2 mois suivants.** Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur www.ville-versen.fr ou par téléphone.

Attention, le plus souvent à l'issue des premières heures d'ouverture du calendrier tous les rendez-vous ont été réservés.

Date des prochaines ouvertures de calendrier :

- Mardi 2 mai pour des rendez-vous en juin et juillet
- Lundi 3 juillet pour août et septembre
- Lundi 4 septembre pour octobre et novembre
- Lundi 6 novembre pour décembre et janvier 2024

2 - La Pré-demande

Connectez-vous sur : ants.gouv.fr. Vous aurez la possibilité d'acheter votre timbre fiscal sur le site. Attention la pré-demande réalisée en ligne est valable 6 mois. Vous n'avez pas internet ? Retirez le CERFA en mairie et complétez-le avant votre rendez-vous.

3- Le rendez-vous et les justificatifs

- Se présenter personnellement. Pour un mi-

Permis de construire

Ils concernent à la fois des constructions neuves, des extensions... Le service urbanisme est à votre disposition pour vous aider dans le montage de votre dossier.

Les formulaires, notices et bordereaux des pièces à joindre à vos demandes sont disponibles sur le site www.service-public.fr

Dépôt des dossiers d'urbanisme en ligne

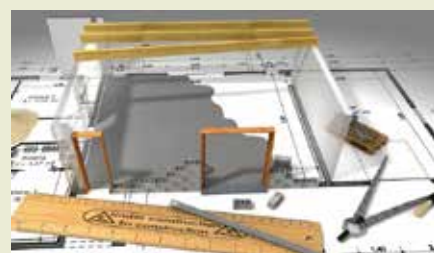
Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de déposer les demandes de déclarations de travaux et de permis de construire en ligne, rendez-vous sur www.ville-versen.fr rubrique urbanisme

Déclarer la fin des travaux : une obligation

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.

Toutes les infos sur la Daact : www.service-public.fr

DES CONSEILS



Le service urbanisme répond à vos questions au 02 31 71 22 00 ou par mail à l'adresse suivante : anmary@ville-versen.fr

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Rencontrez gratuitement un architecte qui saura vous conseiller pour créer, agrandir, transformer, restaurer une habitation ou un espace professionnel.

CAUE du Calvados

28, rue Jean Eudes - 14000 CAEN

02 31 15 5960 - contact@caue14.fr

<https://caue14.com>

la Maison de l'Habitat, lieu incontournable pour des conseils et un accompagnement gratuits pour la rénovation notamment énergétique de son logement.

Maison de l'Habitat 16 rue Rosa Parks 14000 Caen - 02 31 38 31 38

maison.habitat@caenlamer.fr

www.caenlamer/habitat

4- La récupération du passeport

Vous serez informés par SMS de la réception du passeport en mairie. Il faudra venir personnellement en mairie, sans rendez-vous dans un délai maximum de 3 mois avant destruction.



CARTE D'IDENTITÉ VALIDITÉ PROLONGÉE DE 10 À 15 ANS

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

Ainsi, pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte. **Attention, certains pays n'acceptent pas les cartes nationales d'identité dont la validité est prolongée comme documents de voyage.**

Renseignez-vous avant de partir.

POINT DE VUE

MAJORITÉ

Les agents communaux au cœur de notre quotidien

Les agents de la Ville de Verson travaillent chaque jour à maintenir une qualité de vie qui nous est souvent enviée.

Malgré une charge de travail qui ne cesse d'augmenter, ils restent attentifs aux demandes des usagers. A l'accueil de la mairie, les secrétaires doivent faire face à une demande croissante de cartes d'identité ou de passeports. Au service urbanisme, le nombre de dossiers de permis de construire, d'autorisation de travaux à instruire est en constante progression. Au centre communal d'action sociale, les demandes d'aides sont en hausse dans un contexte économique difficile.

Nos agents de la police municipale sont à pied d'œuvre pour garantir une vie paisible à notre population.

Quant aux services généraux, ils doivent également gérer des dossiers toujours plus complexes.

Les agents des services techniques ne sont pas en reste. Ils entretiennent et rénovent des bâtiments publics anciens, suivent les travaux de réalisation des nouveaux équipements comme les Ateliers de l'Odon, livrés en 2022. Les agents d'entretien prennent également soin de notre patrimoine bâti : écoles, salles communales, équipements sportifs et culturels, mairie. Si les agents des espaces verts font partie du personnel de Caen la mer, ils sont à l'œuvre dans notre commune et s'efforcent de rendre notre cadre de vie agréable.

Quand une cinquième classe a ouvert ses portes à l'école Francoise Dolto, les parents et les enseignants ont apprécié d'y trouver une nouvelle ATSEM pour s'occuper de leurs enfants. Personne n'aurait compris qu'il en soit autrement. De même, les familles peuvent compter sur une offre périscolaire de qualité. L'ensemble de la population bénéficie d'équipements tels que la bibliothèque ou l'Espace Senghor ouverts sur des plages horaires importantes. Depuis quelques mois, les agents pallient, du mieux qu'ils peuvent, les conséquences toujours présentes de la cyberattaque dont Caen la mer a été victime. Le devenir du patrimoine Senghor nécessite également un investissement humain non négligeable.

Chacun des agents occupe un poste indispensable.

Ayons bien conscience qu'avec leur expertise, ils sont l'interface entre les élus et les habitants. Leur rôle est essentiel dans la réalisation des projets communaux portés par l'équipe municipale. Ils garantissent la qualité des services publics et le bon fonctionnement de la ville de Verson.

Les premiers résultats du recensement affichent une population qui frôle 4 000 habitants. Il est donc indispensable d'adapter les effectifs du personnel communal à cette réalité afin que chaque Versonnais continue à bénéficier d'un service à la hauteur de nos attentes et de nos ambitions.

MINORITÉ

Une année municipale a ses saisons et le printemps correspond à la période budgétaire. Chaque commission a été chargée durant l'hiver d'affûter ses chiffres et d'estimer, poste de dépense par poste de dépense ce qu'il faudrait provisionner pour l'année 2023. Le numéro que vous avez dans les mains a restitué de manière synthétique ces enjeux et vous pourrez vous faire votre idée.

Le danger de l'exercice réside dans les habitudes : c'est tous les ans la même chose et on pourrait croire qu'il suffise de reporter, un peu à la hausse, les dépenses que l'on avait prévues l'an passé. Peut-être qu'en des temps moins hostiles, lorsque le prix des énergies ne promettait pas de flamber, lorsque les sécheresses, les canicules et le réchauffement climatique ne venaient pas détraquer le cycle naturel des pluies, ça a été une manière de faire acceptable. Aujourd'hui, c'est dangereux.

A remettre ses pas dans les mêmes traces, on ne prend pas de hauteur et on ne remet pas en question l'ordre des priorités. Bien sûr, il y a des dépenses incompressibles, des services que l'on doit et des engagements passés. Mais c'est à la lumière de l'urgence climatique qu'il faut les lire.

Or que constatons-nous ? Des dépenses toujours importantes, des études pré figuratives et pas grand-chose de concret... Voyez plutôt : 234 860 € supplémentaires par rapport au budget initial pour les travaux autour de la nouvelle restauration scolaire. Sans que la réfection de la cour qui n'est que béton soit envisagée. Sans que des zones d'ombre aient été recrées afin d'abriter nos enfants pendant les canicules à venir. Sans que l'essentiel ait été appréhendé : comment faire de nos espaces de vie collective des lieux accueillants et résilients par tous les temps ?

Tout est à l'avenant : concernant la nécessité de rénover les bâtiments publics pour qu'ils ne soient pas des fournaies en été et des gouffres énergétiques en hiver, vous attendiez la réalisation d'un bâtiment à énergie positive ? Vous aurez... une nouvelle étude ! La précédente équipe municipale en avait pourtant déjà fait réaliser une sur le même sujet... Et puis, rappelez-vous, nous avons également déjà financé, en début de mandat, un cabinet pour estimer les conséquences d'une hausse démographique de la population de Verson sur nos infrastructures. D'ici peu, nous aurons toute la panoplie des études possibles et rien n'aura été fait. C'est le mandat du temps perdu.

Nous avons pourtant une connaissance parfaite du diagnostic. Côté positif : une population en hausse, un bassin économique dynamique et attractif. Côté négatif : un gymnase passoire thermique, des écoles et un espace culturel qui ne valent pas mieux. Le tout dans un contexte où les été torrides, irrespirables succéderont aux hivers insuffisants à remplir les nappes phréatiques. Dans un monde où utiliser encore des énergies fossiles revient à ruiner nos finances et la planète.

Nous nous sommes insurgés ici même contre l'augmentation de nos impôts qui aura rapporté 200 000 € à la municipalité en 2022. Pour justifier cette hausse, l'équipe en place a promis que cela permettrait de nouveaux investissements. A la place, cette somme a été consacrée au fonctionnement, notamment des dépenses de personnel. Vraiment, ces marges de manœuvre chèrement acquises n'ont d'autre vocation que d'être grignotées par un fonctionnement toujours plus dispendieux ?

Aujourd'hui, il est impératif de nous réformer complètement. Et les services publics doivent être à l'avant-garde. Meilleur usage des eaux, production d'énergie solaire, isolation optimisée, mobilité douce, espaces communs moins bitumés et plus arborés, il n'est plus temps d'attendre des instructions d'en haut. Cette crise doit être l'occasion d'un grand sursaut. Maintenant !

Pour discuter avec nous, partager vos idées et votre vision de notre ville,

écrivez-nous : ecrivonsdemain@leretif.com

Benoît Le Rétif et la liste Verson, écrivons demain

AGENDA

AVRIL

- › **Du 4 au 29 avril :**
Les petites personnes exposition de Christian Voltz à l'Espace Senghor
- › **Samedi 15 avril, de 10h à 12h :**
Et si on partageait ? Atelier préparation de semis avec l'association au Jardin de l'Odon à la bibliothèque, entrée libre
- › **Vendredi 21 avril, de 11h à 12h :** *Club Info* à l@ bibliothèque sur réservation au 02 31 26 44 80
- › **Samedi 22 avril :**
Journée mouche en réservoir à la Sablonnière
- › **Samedi 22 avril de 9h à 11h30 :**
Atelier Yoga à l'Espace Senghor, 35 € par pers.
yogadelodon@orange.fr
06 41 50 25 75
- › **Samedi 29 avril, 9h30 :**
Sortie vélo en famille avec les cyclos de l'Odon, gratuit - 06 83 73 74 88
- › **Vendredi 28 avril, 10h30 à 12h :**
Atelier informatique, découvrir Open Office Calc, à l@ bibliothèque sur réservation au 02 31 26 44 80
- › **Samedi 29 avril, 10h30 :**
Séance Bébé lecteurs à l@ bibliothèque sur réservation au 02 31 26 44 80

MAI

- › **Dimanche 7 mai :**
Vide grenier organisé par les Baladins de l'Odon
- › **Lundi 8 mai, 10h à 17h**
TROC plantes et Art et Plantes en fête dans le parc de la mairie organisé par les jardins de l'Odon
- › **Mercredi 10 mai, 18h45 :** Atelier Nutrition la santé au naturel, avec Alice Lemonnier diététicienne, 3 € par pers. au gymnase de Verson - Yvette Gardie 06 80 32 40 88
- › **Samedi 13 et dimanche 14 mai :**
Fête de la Saint Germain (cf programme p 16)
- › **dimanche 14 mai :**
Journée mouche à la Chaise-Dieu-du-Theil Etoupefour avec l'Hameçon Versonnais
- › **Jeudi 18 et vendredi 19 mai :** *Les crampons de l'Odon*, tournoi régional U13 et national U8, U9 au stade Jules Rimet organisé par l'AS Verson
- › **Samedi 20 mai, 10h :**
Et si on partageait ?
Initiation au crochet avec Jazira à l'Espace Senghor

JUIN

- › **Vendredi 2 juin, 18h :**
Les causeries du Prix Recto/Verson à l@ bibliothèque
- › **Vendredi 2 au samedi 10 juin :**
Exposition des Arts Plastiques à Verson aux heures d'ouverture de la bibliothèque, vernissage le 2 juin à 18h, à l'Espace Senghor
- › **Samedi 3 juin, 10h30 :**
Les causeries du Prix Recto/Verson à l@ bibliothèque
- › **Samedi 3 juin :**
Journée pêche sur l'Odon pour les enfants dans le bief de Fontaine-Etoupefour avec l'Hameçon Versonnais
- › **Samedi 3 juin, 10h :**
Café débat sur les aménagements vélo
- › **Vendredi 6 juin, 20h :**
Rencontre théâtralisée autour du peintre CAILLEBOTTE à l'Espace Senghor avec les Arts Plastiques à Verson
- › **Samedi 10 juin de 14h à 16h :**
Initiation à la mouche au Val-de-Maizet avec l'Hameçon Versonnais
- › **Dimanche 11 juin,**
Audition de la classe de chant de LAMIDO
- › **Dimanche 11 juin,**
Tourville-sur-Odon,
une randonnée pédestre suivie d'un barbecue organisée par le Jumelage de l'Odon.
- › **Mercredi 14 juin, 15h :**
Les causeries du Prix Recto/Verson à l@ bibliothèque
- › **Mercredi 14 juin, 18h45 :** Atelier Nutrition le sucre info et intox, avec Alice Lemonnier diététicienne, 3 € par pers. au gymnase de Verson - Yvette Gardie 06 80 32 40 88
- › **Samedi 17 juin, 11h et 15h :**
L'autre voyage d'Ulysse, à l'Espace Senghor, sur réservation au 02 31 26 44 80
- › **Samedi 17 et dimanche 18 juin :**
Festival Coup de théâtre
- › **Jeudi 22 juin,**
Audition du chœur de LAMIDO
- › **Samedi 24, dimanche 25 juin :**
Exposition des Sculpteurs de l'Odon aux Ateliers de l'Odon

JUILLET

- › **Jeudi 6 juillet :**
Playground, spectacle dans le cadre d'Eclats de rue, saison des arts de la rue de Caen, lieu et horaire en cours de définition.

OFFRE D'EMPLOI

Besoin d'un revenu complémentaire ?

La Ville de Verson recherche du personnel (titulaire du BAFA ou équivalence) pour **encadrer le temps du midi au restaurant scolaire, les garderies des écoles et d'éventuels remplacements.**

Prise de poste dès que possible, plus d'infos auprès de Solène GOURBIN : sogourbin@ville-verson.fr ou 02 31 71 22 00